



LA MER MONTE

RETOUR D'EXPERIENCE

Laboratoire du littoral

Résidence sur la thématique des risques naturels littoraux

Asnelles & St-Côme-de-Fresné - 2024

PARTIE 1

LES RISQUES NATURELS LITTORAUX, OÙ EN SOMMES-NOUS ?



QUI SOMMES NOUS ?

Territoires pionniers, Maison de l'architecture Normandie

Territoires pionniers est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen, et membre du Réseau des maisons de l'architecture. Elle mène des projets de terrain, d'ateliers, de résidences, de rencontres et d'événements publics. Ainsi, elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation, associant habitants, professionnels, élus et acteurs locaux.

Face aux enjeux contemporains, Territoires pionniers est convaincue que la connaissance et la compréhension de nos milieux de vie, dans toute leur diversité, constituent un socle sur lequel bâtir ensemble des projets singuliers et durables de territoire. Cette culture partagée devient un levier indispensable à la mise en œuvre de réponses collectives et créatives. C'est dans cet esprit que Territoires pionniers coordonne le rendez-vous régional annuel Chantiers communs depuis 2019, et a lancé le projet culturel de bassin-versant « Nous sommes Orne » en 2023. Elle est aussi pionnière dans la concrétisation de résidence d'architecture.

Ter'Bessin, Syndicat mixte du Bessin

Créé en 2003, le syndicat mixte Ter'Bessin regroupe trois intercommunalités - Isigny Omaha Intercom, Seules-Terre et Mer et Bayeux Intercom, et exerce pour elles un certain nombre de compétences dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la transition écologique. Souvent méconnue du grand public, l'étendue de ses missions va de l'élaboration d'une stratégie pour l'aménagement durable du SCOT, en lien avec les trois Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), à la gestion d'un observatoire territorial avec l'AUCAME, en passant par la mise en place d'actions dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) du Bessin, de l'exercice de la compétence GEMAPI ou encore le portage d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelle des 123 communes du territoire.

Ronan Le Cornec et Camille Le Gac Binôme d'architectes résidents

Ronan Le Cornec travaille aujourd'hui dans la planification urbaine et territoriale, au sein d'un bureau d'études. Depuis l'école, il se spécialise sur les littoraux et espaces liés à l'eau. Son parcours est ponctué d'expériences de projets aux échelles et aux problématiques variées : de l'élaboration de documents d'urbanisme, au dessin d'espace public, en passant par la scénographie, ou encore l'audiovisuel. Il est à l'initiative de la création du collectif.zip pour nourrir ses réflexions.

Camille Le Gac, riche de ses expériences associatives avec le CAUE47 et Hameaux Légers, joue le rôle de médiatrice et utilise le dessin pour animer des dynamiques collectives. Elle mixe cette pratique à celle d'architecte-artisane où elle prône des techniques vernaculaires et innovantes de construction ou de scénographie. Elle est notamment cofondatrice du collectif atelier_fracasse partageant chantiers participatifs et concertation.

Asnelles et Saint-Côme-de-Fresné, Communes accueillants la résidence

Les communes rurales d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné sont situées sur le littoral du Bessin en Normandie à proximité d'Arromanches et du port artificiel, vestige du Débarquement le 6 juin 1944. Asnelles fait partie de la communauté de communes Seules Terre et Mer et Saint-Côme-de-Fresné de celle de Bayeux Intercom. Ces deux communautés de communes, avec Isigny Omaha Intercom, sont membres du syndicat mixte Ter'Bessin.

Identifiée parmi les plus vulnérables aux risques naturels en France, ces deux communes présentent des situations géographiques variées - falaises et côtes limoneuses, marais et estuaire du fleuve côtier la Gronde. Ces particularités donnent à appréhender un ensemble de risques naturels importants : risques côtiers (submersion marine) et retrait du trait de côte, inondations, mouvements de terrain, retrait et gonflement des argiles sur un petit périmètre.

LE CONTEXTE

Vers une culture partagée des risques naturels sur le littoral normand

Dans le but de traduire les prévisions du GIEC international pour le territoire, le GIEC normand constitué de scientifiques et d'experts régionaux, a fait la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet (données mesurées et projections à l'horizon 2050-2100). Ces travaux prospectifs, publiés sous forme de synthèses accessibles à tous, ont pour objectif d'anticiper les impacts du changement climatique et de faire en sorte que le territoire, ses acteurs et ses habitants, s'y préparent.

En s'appuyant sur les études du GIEC normand, Territoires pionniers cherche à situer plus finement les connaissances depuis le terrain, et à les diffuser largement auprès de celles et ceux qui y vivent. Il s'agit de donner la possibilité à chacun, individuellement et surtout collectivement, de se questionner sur l'avenir de son milieu de vie, d'anticiper les changements climatiques et d'engager les actions nécessaires pour s'y acclimater ou les atténuer.

« Notre littoral pour demain »

Depuis 2021, Ter'Bessin participe au dispositif « Notre littoral pour demain » porté par la Région Normandie avec pour objectif de définir collectivement une stratégie d'aménagement du littoral à horizon 2050 et 2100. Sachant que le littoral ne sera pas impacté partout de la même manière, et avec la même intensité, par le réchauffement climatique et l'augmentation du niveau de la mer, il s'avère nécessaire d'objectiver la situation au plus près du terrain avec l'appui d'experts.

Pour activer le levier de la gouvernance et de la sensibilisation, Ter'Bessin a proposé la mise en œuvre d'une résidence d'architecture. La gestion à long terme du littoral du Bessin implique en effet une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes du territoire, des collectivités aux habitants en passant par les acteurs économiques et les partenaires institutionnels. Sensibiliser tous les acteurs concernés, les rassembler et coordonner leurs interventions constituent un levier essentiel pour la mise en œuvre pertinente et efficace de la stratégie.

Les résidences d'architecture

Territoires pionniers expérimente avec des architectes, urbanistes, paysagistes, designers, etc. accueillis en résidence, des démarches collectives et créatives, associant habitants, acteurs et actrices locaux et élus de communes rurales, périurbaines, ou de quartiers urbains. Face aux effets déjà sensibles du changement climatique, ces espaces de réflexion et d'expérimentation favorisent les rencontres et les échanges depuis les territoires, et donnent aujourd'hui l'opportunité de reconsidérer et repenser ensemble nos liens à ces milieux où nous vivons, et d'initier la nécessaire transformation de nos pratiques et de nos manières d'habiter.

Cette résidence thématique dédiée aux risques naturels littoraux, propose d'ouvrir un espace d'échange et de collaboration en vue de révéler les spécificités et enjeux de cette partie de la bande côtière, d'accompagner l'avènement d'une culture partagée des risques, tout en esquissant des perspectives pour y faire face.

Les objectifs de la résidence

- **Donner à voir** et à **comprendre ce territoire**, ses paysages et son organisation à différentes échelles, en le replaçant dans **le temps long** ;
- **Localiser et décrypter les différents risques** naturels présents sur le territoire, leurs conséquences, leur évolution avec l'intensification des effets du dérèglement climatique et les questions que cela pose aux communautés qui pratiquent ce territoire ;
- **Ouvrir un espace collectif d'échange**, de **réflexion** et de **construction** où les **habitantes et habitants**, petits et grands, les actrices et acteurs locaux, les élus et agents des collectivités et institutions, les usagers du territoire seront invités à **questionner** leurs **pratiques**, leurs **représentations**, leurs **attachements** à ce territoire ;
- **Recueillir, élaborer et illustrer** des visions à **l'horizon 2100** apportant des propositions variées et situées en réponse aux risques naturels.

DES MAIRIES FACE À LA MER

« La Gronde fait **le bonheur et le malheur de la commune**. C'est un lieu magnifique, mais il pose d'énormes problèmes. Il y a quelques années, on a installé des **vannes pour que la mer ne rentre pas** dans les terres, et un **système de pompage permet à la rivière de s'évacuer**. Il y a aujourd'hui 6 pompes électriques avec un débit de chacune 200m³/h, et 1 grosse pompe diesel monté sur un tracteur, avec un débit de 1200m³/h. À chaque grande marée, un **agent communal est d'astreinte, nuit et jour**, pour veiller au bon fonctionnement du système. Cela entraîne forcément des **coûts importants** pour la commune. En plus, un bassin de rétention a été créé il y a un an et demi, il a une capacité de 30 000 m³. **Tout cela n'empêche pas à la commune d'être régulièrement inondée**, parfois jusqu'au bas de la rue de la poste. **La Gronde reprend ses droits** lorsqu'il y a conjonction de 2 phénomènes : des fortes marées et une forte pluviométrie. La commune est aussi soumise aux remontées d'eaux avec les nappes phréatiques.

La commune possède un **PPRL**, les habitants de la zone rouge sont avertis, et leurs projets sont bloqués. **Des règles sont mises en place**, mais nous sommes conscients que certains les contournent forcément, même si cela reste à la marge. Ce qui surprend, c'est quand les premiers textes sur le PPRL sont sortis, **on s'attendait à une catastrophe au niveau de l'immobilier et en fait, il n'y a aucun impact**. Les gens continuent d'acheter, et les prix sont encore très élevés. **Beaucoup de personnes sont, malheureusement, encore dans le déni**. Il y a plusieurs cas de figure : ceux qui profitent tant que c'est encore possible, ceux qui ont une préoccupation patrimoniale, ceux qui ne veulent pas y croire... On remarque quand même que **de plus en plus d'habitants sont sensibilisés aux risques**.

Comment fait-on vivre le village si on délocalise les constructions ? Si tout le front de mer est sous l'eau et que les habitants s'en vont ailleurs, alors **c'est la mort du village** : plus de commerces, plus d'habitants... Il faut faire comprendre aux habitants que **tout le monde est concerné**, même ceux qui sont en hauteur ou dans les terres. Ici, les gens sont **extrêmement attachés à leur terre**. Ils ont très souvent des liens affectifs très profonds, avec des souvenirs de vacances. On vient ici par plaisir, et les gens sont heureux. Le PLUI est en train d'être élaboré, et nous nous posons la question : **comment faire pour garder une population entre les risques littoraux et le ZAN ?** Nous n'avons pas beaucoup d'options pour ouvrir de nouvelles parcelles à la construction, nous n'avons pas de solutions aujourd'hui. **Si on délocalise maintenant, on tue le village**.

Nous avons déjà des **soucis de logement**, il y a un **manque dans le secteur locatif**, on a un déficit à l'année surtout chez les jeunes qui travaillent à Bayeux ou à Caen. Cela se renforce pour la **main d'œuvre saisonnière**, par exemple pour les huîtres, ou il n'y a souvent pas de solution d'hébergement. Nous pensons aussi aux **"réfugiés climatiques"**, de plus en plus de personnes viennent s'installer dans la région pour fuir les canicules du Sud de la France. Cela fait partie des **retombées collatérales du changement climatique, mais il va falloir faire avec**. »

*Alain Scribe,
maire d'Asnelles*

« Il est difficile de savoir les proportions de propriétaires conscients de l'enjeux, et surtout de comment les habitants voient leur devenir. »

« Avant la guerre, **la partie haute de la falaise était un pâturage**. Ensuite, il y a eu des installations et des constructions sur des petits terrains. Le terrain était la propriété d'un agriculteur, qui louait à l'année. Aujourd'hui encore, les habitants sont propriétaires du bâti, mais pas du sol, et c'est **peut-être 1 maison sur 10 qui est occupée à l'année**. Dans ce quartier perché sur la falaise, **ce sont majoritairement des constructions légères**, parfois entre la maison et l'habitat léger.

Depuis 2014, on remarque un **recul net de la falaise**, il suffit d'aller regarder les photos satellites sur le site Géoportail. **Il n'y a pas que la mer qui attaque par le bas, les constructions et le bitume empêchent l'eau de s'infiltrer et fragilisent la structure de la falaise**. Il a fallu agir en termes de responsabilité. La mairie a fait appel à un géomètre pour **mettre en place des clôtures, des périmètres, prévenir les habitants et les responsabiliser vis-à-vis du risque d'effondrement** de la falaise. **Cela ne rebute pas les gens à venir s'installer en front de mer**.

Il semble **compliqué aujourd'hui de penser à déménager ces constructions, d'un point de vue indemnisations déjà, et puis on touche à la propriété des habitants.** »

*Bernard Kermoal,
mairie de St-Côme-de-Fresné*

« La mairie à fait appel à un géomètre pour prévenir les habitants et les responsabiliser vis-à-vis du risque d'effondrement de la falaise. Cela ne rebute pas les gens à venir s'installer en front de mer. »

QUELS CHANGEMENTS CONSTATEZ-VOUS ?

Malgré quelques exceptions, la quasi-totalité des personnes interrogées est consciente des dérèglements climatiques et des risques liés. Par notre présence et en apportant des preuves témoignant concrètement de ces changements dans le temps long, les personnes sceptiques finissaient par se rendre à l'évidence.

Les habitants et les acteurs du littoral peuvent nous parler de changements notables lors des dernières années : disparition du sable sec, des pontons, des brises-lames, des cabines de plages, recul de la dune, érosion des côtes, changement des courants, des vents, absence d'hiver, montée des eaux, etc.

« On remarque une modification des espèces sous-marine : moins de bar, de tourteaux, etc. On constate aussi l'apparition de nombreuses autres espèces d'eaux chaudes : langoustes, mérrou, tacaud, lieu, etc. »

disparition de la plage - la mer monte

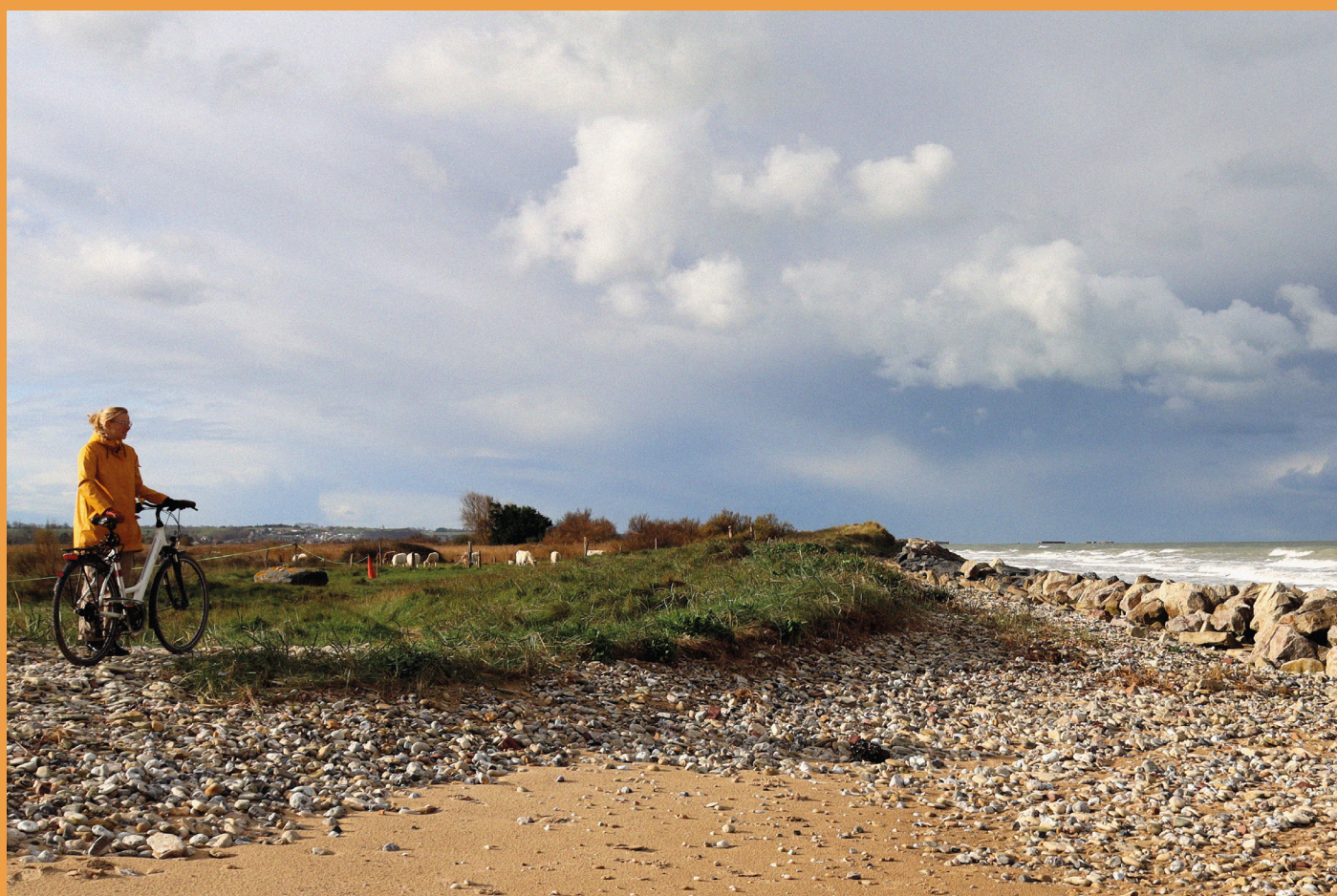
« Les maisons aujourd'hui sont à ras de la falaise qui recule dangereusement. Les dunes aussi se font bien grignoter d'ailleurs. »

La digue se dégrade sans intervention pour lutter contre les dégâts, disparition des brise lames sans remplacement, érosion falaise

« Ceux qui croient au réchauffement climatique, ce sont des réchauffistes. Ce ne sont pas des vrais scientifiques au GIEC. »

Avancée de la mer sur la dune

« Ces derniers temps, j'ai l'impression d'entendre la mer de plus en plus fort comme si elle était de plus en plus puissante. »



« J'ai bien remarqué une élévation du niveau de la mer, entre le début et la fin de mon activité de pêcheur. Et puis les hivers sont plus doux, il n'y a plus d'épisodes de grand froid. »

L'HISTOIRE DU LITTORAL

Pendant le Moyen Âge, Asnelles et Saint-Côme n'étaient pas bâtis au bord de la plage, mais à un kilomètre du rivage. Il était alors dangereux d'habiter près de la mer : la côte n'était pas protégée des tempêtes et des grandes marées, le bord de mer était marécageux, et il fallait se protéger des envahisseurs venant de la mer. À cette époque, il n'y avait aucune maison en bord de mer, mais il existait deux petits havres, dans les embouchures des fleuves, utilisables par les petits bateaux pour le commerce.

Ces ports furent plusieurs fois occupés par les Anglais, pendant la guerre de Cent Ans, de même que d'autres abris le long de la côte normande. Ces havres ont disparu, et ont été comblés par des alluvions et du sable lors de différentes tempêtes. Au milieu du XIX^e siècle, le village d'Asnelles connaît de grands changements. Sous l'impulsion du maire, le docteur Théodore Labbey, d'importants travaux sont entrepris, notamment l'assèchement du marais, la construction d'une digue et de nombreuses villas, dont quelques-unes demeurent aujourd'hui.

Le centre du village autrefois dans les terres, se retrouve ainsi en bord de mer ; si bien qu'Asnelles prend comme nouveau nom « Asnelles la belle Plage », c'est le développement du tourisme côtier bourgeois. La construction d'un préventorium destiné aux enfants dont l'un des parents travaille à la Société nationale des chemins de fer français, est imposée à la commune en 1926 : jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il accueille plus de 1500 garçons et filles.

Le 6 juin 1944, les soldats britanniques débarquent à Asnelles. Le village est libéré dans l'après-midi au prix de lourdes pertes. Dès le lendemain du débarquement, commence la construction du port artificiel d'Arromanches, dont Asnelles constitue la partie orientale. Le village se relève lentement des opérations du D-Day : de nombreuses villas sont très endommagées, voire anéanties ; la digue, ainsi que les cales, ont beaucoup souffert ; une grande partie de la voirie doit être refaite.



L'ancien lavoir communal d'Asnelles (geneanet.org)



Le centre historique d'Asnelles (merienne.jy.free.fr)



L'ancienne voie de chemin de fer (ouest-france.fr)



Le développement balnéaire des communes (geneanet.org)

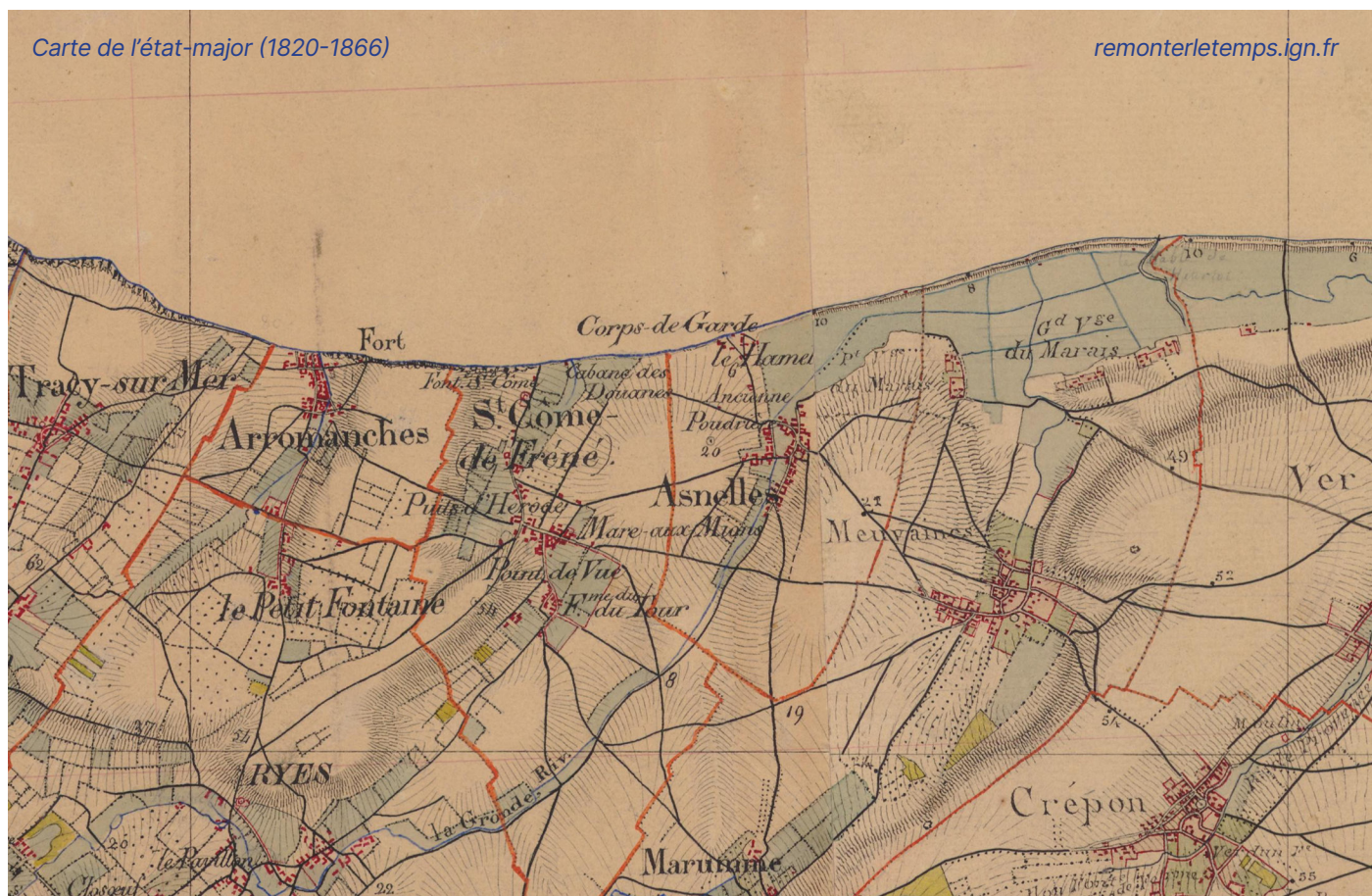
Carte de Cassini (XVIII^e siècle)

remonterletemps.ign.fr



Carte de l'état-major (1820-1866)

remonterletemps.ign.fr



LES CABINES DE PLAGES ET LES SOUVENIRS

Autrefois, les cabines servaient pour les déjeuners et les dîners, et dès qu'il pleuvait, on s'y abritait pour jouer aux cartes. C'était l'endroit où l'on stockait aussi les jeux de plages et le matériel pour la baignade. Jusqu'en 1998, il y a eu des cabines de plage à Asnelles, elles ont peu à peu été retirées suite aux tempêtes hivernales et au recul de la plage.

Que viennent chercher les gens ici ?

Nous avons senti des liens affectifs forts, liés aux souvenirs d'enfance, à la mer et à la beauté des paysages. Au sentiment d'être en vacances, et pas chez soi, de sortir de son quotidien.

« Je me souviens d'une enfance sur une plage très ensablée avec de nombreuses activités, notamment avec le club des mouettes, c'était génial ! On est un peu nostalgique aujourd'hui... »

« Il y avait une ambiance incroyable l'été à la plage, car les familles restaient les deux mois entiers. Une ambiance très conviviale ; tout le monde se connaissait et se retrouvait. »

Beaucoup d'habitants aujourd'hui retraités sont venus à Asnelles enfants et sont souvent très nostalgiques du littoral, qui s'est métamorphosé. Le lien affectif est néanmoins différent ces dernières années pour les nouvelles générations, avec une manière de vivre et d'aborder les vacances très différente : temps de vacances plus court, davantage de mobilité, les gens sont de passages. Rares sont les vacanciers à passer, comme avant, deux mois à Asnelles et St-Côme. De fait, nous avons constaté un attachement moins intense qu'auparavant.

« A l'époque, on rêvait de ces cabines de plages ! Je ne sais pas où on les mettrait aujourd'hui, il est compliqué de trouver du sable sec à marée haute. »

« Les personnes qui venaient autrefois, ne reconnaissent plus aujourd'hui la plage. Il n'y a plus de sable sec pour se retrouver à marée haute, et donc ce n'est plus du tout la même ambiance. »



« Les cabines de plage apparaissent comme des jalons : au fil des années, leur recul montre l'avancée de la mer. »

Ces citations sont tirées de nos ateliers, de nos entretiens ou de nos questionnaires avec les habitant.es et usager.es.

L'URBANISATION DU LITTORAL

Jusqu'en 1960, il n'y avait aucune construction sur la falaise de St-Côme-de-Fresné et dans les marais d'Asnelles. Aujourd'hui, de nombreuses constructions sont situées à moins de 100 m de la falaise ou de la côte et le quartier de Roseau Plage est construit sur un ancien marais situé sous le niveau moyen de la mer.

« Au tout début, les gens vivaient dans des cabanes qui ont été consolidées au fur et à mesure. Maintenant, les maisons sont quasi toutes pérennes et bien bétonnées. »

Vers 1970, la construction des premières maisons en front de mer a eu lieu avec de grands travaux d'assainissement des zones humides en créant des bassins et en améliorant la gestion des eaux usées. En raison du nombre croissant de maisons, les fosses sceptiques à Asnelles sont interdites et on voit apparaître le bassin de lagunage communal. L'arrivée du tout à l'égout, a permis aux parcelles d'être plus petites ; s'en suit alors un accroissement du nombre de maisons et une densification du quartier Roseau Plage car les terrains devaient faire au minimum 800 m².

Dans les années 80, on constate le début de maisons solides et le renforcement fait de brique et de broc des premières constructions et sur les falaises de St-Côme.



Les anciennes falaises de Saint-Côme (1950)



Carte postale d'Asnelles (date inconnue)



Le quartier sur les falaises de Saint-Côme (2023)



Le littoral d'Asnelles aujourd'hui (2021)

Les anciens marais (1950)

remonterletemps.ign.fr



Le quartier de Roseaux-Plage (2023)

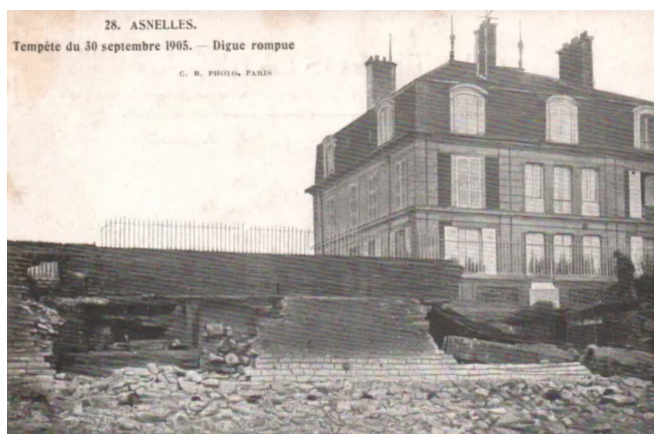
remonterletemps.ign.fr



LA MÉMOIRE DU RISQUE

Le travail de M. Pouchain sur les archives de la commune d'Asnelles permet de retourner dans le passé plus d'un siècle auparavant, au début du XIX^{ème}. Tempêtes, grandes marées, vent du nord, etc. depuis la création d'Asnelles la belle plage, et l'urbanisation des côtes, Asnelles et Saint-Côme font face à de nombreux et réguliers dégâts ; inondations, effondrements de la digue, cabines de plage emportées, dégradation des dunes, etc. Depuis plus d'un siècle, les populations font donc face aux mêmes problématiques qu'aujourd'hui ; avec le dérèglement climatique qui tend à intensifier les risques, saurons-nous prendre les bonnes décisions aujourd'hui pour ne pas avoir à se poser les mêmes questionnements dans plusieurs décennies ?

« Octobre 1909, la mer envahissait Asnelles ; aujourd'hui, 25 janvier 1910, c'est la rivière qui déborde... Après l'eau salée, l'eau douce Asnelles est en train de devenir une cité lacustre ! »



Carte postale d'une tempête à Asnelles (1905)



Digue détruite par la tempête (1905)

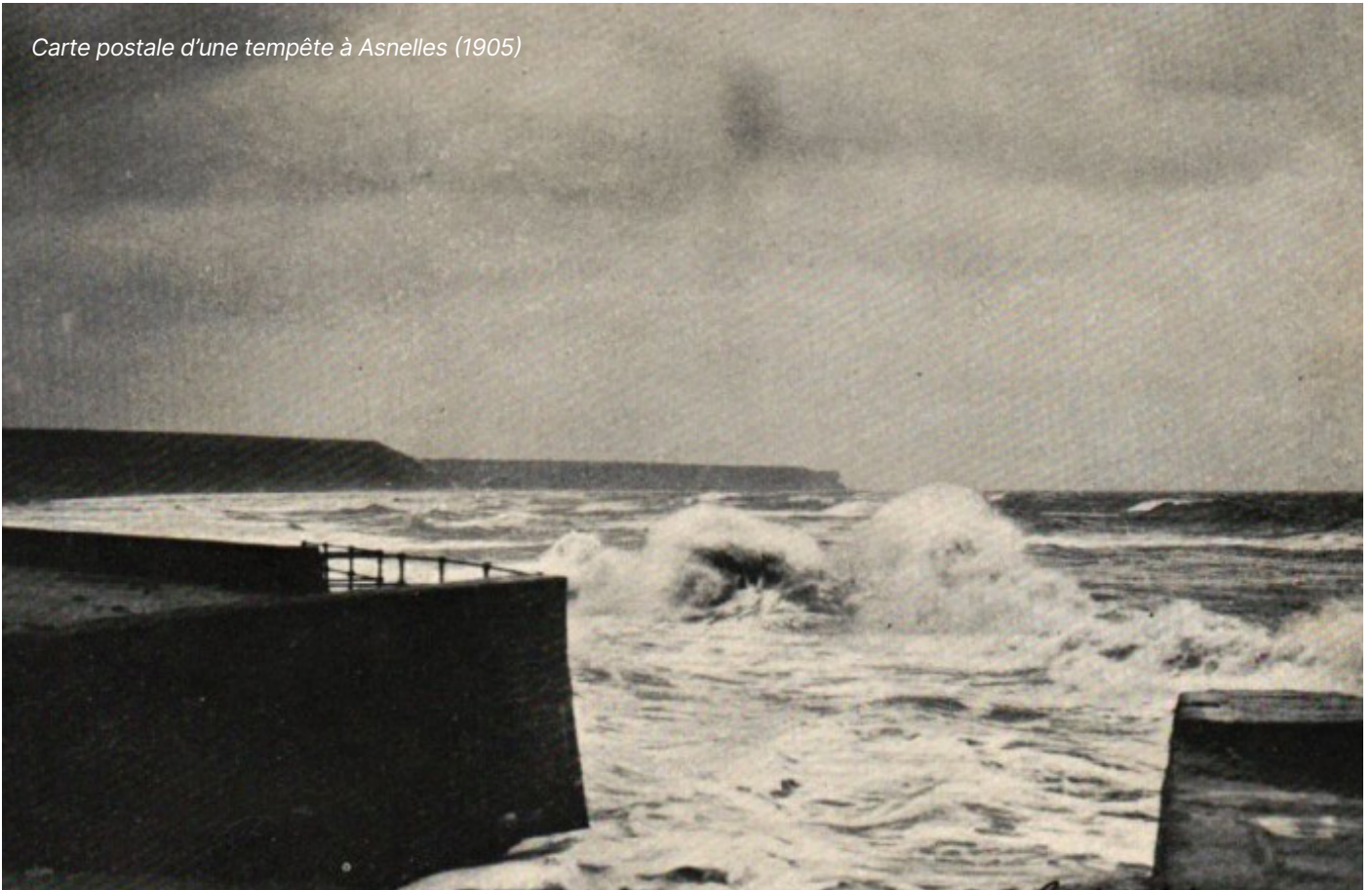


Tempête au poste de secours d'Asnelles (2013)



Reconstruction après une tempête (1905)

Carte postale d'une tempête à Asnelles (1905)



Lendemain de tempête à Asnelles (2010)



MÉMOIRE JOURNALISTIQUE DU RISQUE

Janvier 1909

« La mer, poussée par un fort vent nord-nord-est, a envahi les marais de Meuvaines et la coquette station d'Asnelles la belle Plage.

La digue de l'Hôtel Guinaud est démolie [...], beaucoup de maisons sont inondées. Les bestiaux qui se trouvaient dans les marais qui sont encore complètement couverts d'eau, ont été sauvés à grand-peine, grâce à ce qu'ils n'étaient pas au piquet. Les dégâts sont importants. »

« La mer, poussée par un vent qui soufflait avec violence de la partie nord-ouest, a démoli la digue. Les dégâts sont évalués à 8000 francs environ. » (1905)

« Vingt-huit cabines sont emportées par le vent, pêle-mêle avec les barques de pêche ; leurs débris gisent un peu partout dans les marais. » (1909)

1910

« La Gronde, ruisseau paisible d'ordinaire, se change depuis quelques jours en torrent fougueux. L'eau envahit la partie de la commune située dans les marais. Les malheureuses villas construites sur ces bas-fonds jouent véritablement de malheur. »

26 janvier 1934

« Dégâts causés par la tempête

A l'heure des marées, cette route a été recouverte de plus de 30 cm d'eau, et le marais environnant était couvert lui aussi, de sorte que la circulation était difficile. L'utilité de la prompte réalisation des travaux en cours s'est une fois de plus fait sentir. »

« Pleine lune et grande marée, vent soufflant en tempête : tout était réuni pour aider à l'envahissement » (1909)

10 janvier 1936

« Incurie coupable : La rue Vigor, dans le centre du pays, a été recouverte par 20 cm d'eau, dans certaines, les meubles nagent par un mètre d'eau [...] C'est par une négligence coupable que cela se produit et se prolonge. La Gronde, après avoir traversé Asnelles, va terminer sa course après bien des détours dans le marais de Meuvaines. Il y a [...] une buse qui est en parfait état et qui débite plusieurs mètres à la seconde, mais voilà, le propriétaire ne veut pas qu'on l'ouvre sans lui ! Il vient bien l'ouvrir de temps en temps, mais la majeure partie du temps elle est fermée. »

26 avril 1929

« Travaux sur la plage d'Asnelles
Les tempêtes qui ont sévi à la fin de l'année dernière, ont causé de gros dommages dans la commune d'Asnelles. Pour réaliser les travaux nécessaires pour parer au danger, une somme de 150000 francs est nécessaire. Le commune qui a voté une somme de 5000 francs et qui a, d'autre part, obtenu une subvention de 140000 francs de l'état, demande au conseil général le vote d'une somme de 5 000 francs pour parfaire les 150 000 francs. »

6 novembre 1936

« Les dégâts causés par la tempête [...] Par ailleurs, c'est à Asnelles que les dégâts ont été les plus importants, et on les chiffre, à la première estimation, à une centaine de mille francs. Dans plusieurs endroits, la digue est sérieusement endommagée et devra faire l'objet d'importantes réparations. »

« La digue a été de nouveau crevée à proximité de l'Hôtel des Bains. Pendant les heures de marée haute, les digues étaient constamment sous l'eau. » (1920)

« Il a suffi de coups de vent, pas bien méchants, pour que des cabines soient retrouvées, dangereusement inclinées vers les flots. Il a fallu en hâte les reculer. » (1955)

5 avril 1955

« L'action néfaste des tempêtes sur le littoral Chaque hiver, sous l'action des vents nord-est, la petite dune de sable qui borde la mer entre Asnelles et Ver-sur-Mer recule inexorablement dans les terres. L'hiver dernier aura, en certains endroits, accentué ce recul de quatre à cinq mètres, non plus sous l'action du vent, qui, grain à grain, déplace la dune sans la détruire, mais sous l'action des vagues qui la sapent et l'emportent, supprimant tout rempart. »

Avril 1955

« Les propriétaires des maisons estivales de Roseau-Plage, venus jeter un coup d'œil amoureux sur leur petit domaine, ont constaté avec stupeur que la dune providentielle menaçait de les abandonner. La marée d'équinoxe n'a pas aggravé la situation et a accordé un délai de réflexion à tous ceux qu'intéresse à la défense contre la mer. »

« Ils auraient grandement tort de croire que la mer ait pour autant abandonné tout danger d'invasion. » (1957)

« Les inondations ne sont pas une légende à Asnelles, mais bien un phénomène récurrent dont la population à maintes et maintes fois souffert. » (1955)

Octobre 1957

« Les travaux routiers sont terminés. Mais, à la grande marée d'octobre, une violente tempête a jeté par-dessus le parapet de la digue des tonnes d'eau qui se dirigeaient vers les marais. Mais, arrêtées par les bordures de trottoirs, elles se sont infiltrées dans le macadam, emportant le remblai en sable construit sous la route. Les Ponts et Chaussées ont, depuis, établi une évacuation d'eau en prévision d'autres tempêtes. »

PENSEZ-VOUS ÊTRE PROTÉGÉ DES RISQUES ?

Sur le temps court, les habitants subissent régulièrement des inondations, et sont témoins de l'augmentation de la fréquence des tempêtes et de leurs dégâts. Pour les habitants des communes, c'est même inscrit dans leur quotidien. On sait que par vent de nord, s'il y a plus de 20 nœuds et un grand coefficient de marée, alors l'eau va rentrer. Les *bigs bags* jaunes sur la digue sont d'ailleurs là pour le rappeler tous les jours.

Pour les propriétaires de résidences secondaires, il est parfois plus compliqué de se rendre compte des risques, la présence seulement en période estivale empêchant d'assister aux événements hivernaux.

Les gens de manière générale n'ont pas peur d'une grosse catastrophe, on entend beaucoup : « *ça se passe ailleurs mais pas ici* », « *on a un peu d'eau de temps en temps, mais il ne nous arrivera jamais rien de plus grave* ». On a pu comprendre cependant que la tempête Xynthia a été un moment de bascule et de conscience dans les mentalités collectives, mais la possibilité d'une catastrophe a très vite été oubliée. Il est difficile pour les habitants de se sentir concerné par la gravité du risque, on constate une

« On peut faire tous les enrochements qu'on veut, ça protège un peu mais.. Et puis les clôtures pour faire barrage c'est une connerie, il n'y a rien qui arrête la mer dans ces moments là. »

« Vous pensez vraiment que la montée des eaux, ça va arriver ici ? »

forme de **déni**. Les habitants se sentent protégés par les enrochements, « les protections ont fait et feront l'affaire ». Si la conscience de la montée des eaux est bien présente, la majorité des personnes rencontrées pensent encore que les solutions techniques vont permettre de s'en sortir. La **peur** est présente dans les discours seulement sur les dégâts matériels et non sur les risques pour les humains. Les habitants ont peur de voir leurs habitudes modifiées ou pire de devoir partir. Avec ses réflexions, certains habitants sont très en **colère**. Les habitants en retrait des littoraux semblent avoir une conscience plus grande de la possibilité d'une catastrophe naturelle : « *Moi je n'aurai jamais acheté une maison sur le front de mer* ». On retrouve ici une forme d'**acceptation** de la dangerosité de vivre sur le littoral.

Dans les communes, certaines personnes vivent déjà quotidiennement avec l'eau : le mobilier est installé sur les parpaings, des batardeaux sont installés, etc. Dans ce cas, il y a souvent une compréhension et une projection dans le temps long : « *Ma maison ne reviendra pas à mes petits enfants.* », « *J'en profite tant qu'il est encore temps* ». On est alors dans l'**adaptation**.

« L'érosion de la falaise, en 50 ans j'ai encore rien vu, ça ne m'inquiète pas trop. »

« Avec les pompes, on peut aujourd'hui affirmer qu'on est tranquille pour un petit bout de temps. Pour l'instant, on est quand même bien peinard. Ensuite, il faudrait faire venir des ingénieurs des Pays-Bas, ils ont sûrement la solution. »

© Alban Van Wassenhove



« Dans les années 80, je n'avais pas peur des inondations car je n'étais pas concernée. Après Xynthia, c'est différent. Je me dis que la montée des eaux, ça existe vraiment. J'ai vraiment conscience du risque maintenant. »

LES RISQUES AU QUOTIDIEN À ASNELLES



« Je vais voir la mer tous les jours, qu'il pleuve, vente, tempête, neige... Quand ça m'interpelle, je m'arrête systématiquement pour prendre une photo. »

Ces photos sont tirées d'archives personnelles des habitant.es d'Asnelles et St-Côme.



LA MER MONTE / SUBMERSION MARINE

Au cours des 8 dernières décennies, le niveau marin a augmenté de 20 cm. Ce phénomène s'accroît. A l'horizon 2100, l'élévation pourrait aller au-delà de **1m10**. Les tempêtes « centennales » pourraient avoir une récurrence décennale, voire inférieure.

Avec l'urbanisation massive des cinquante dernières années, notamment du quartier Roseaux Plage construit en dessous du niveau de la mer, l'élévation du niveau de la mer entraine un risque important pour le littoral Normand.

« Aucune digue, ni aucune dune n'étaient donc assez haute pour stopper ce mur d'eau. Quand la vague est arrivée, elle était à mi-hauteur de la maison, elle est passée comme un vrai fleuve de chaque côté. »

« En dix minutes, j'ai vu l'eau passer au-dessus de la digue, elle coulait en continu. Je ne pouvais plus sortir par la porte, l'eau avait envahi la cour et bloquait l'entrée »

Aucune digue ne pouvait contenir la mer

Chiffres à l'appui, le constat est très net. La mer est montée haut, dimanche, très haut. Rien ne pouvait l'arrêter.

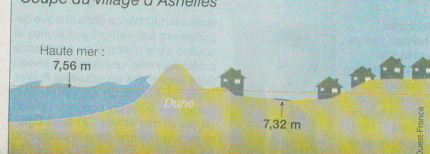
« Dimanche matin, les vagues étaient aussi hautes que le poste de secours », rappelle Philippe Onillon, maire de Ver-sur-Mer. Le coefficient de marée était de 103 ; la hauteur de la marée était de 7,56 m, indique très officiellement le Shom, le service hydrographique de la marine.

Et le vent qui soufflait à 140 km/h gonflait encore le flot. On évoque une hauteur supplémentaire de 60 cm. Soit au total 8,16 m ! « **Un petit tsunami** », comme l'appelle Michel Granger, conseiller général en charge des équipements au conseil général. Même si un tsunami est provoqué par un tremblement de terre, ce qui n'est pas le cas ici, l'image est parlante. C'est assurément un mur d'eau qui a touché la côte.

Des maisons sous la mer

Aucune digue ni aucune dune n'étaient donc assez hautes pour stopper ce mur d'eau. Aucune digue ni aucune dune n'a craqué d'ailleurs. Des morceaux de parapet et de revêtement en pierres et en béton ont été soulevés et soufflés ; des trous ont été creusés dans le sable au pied des ouvrages. Mais tous les ouvrages

Coupe du village d'Asnelles



ont tenu.

Seulement, cette masse d'eau est retombée dans des zones situées au-dessous de ce niveau de 7,56 m. C'est le cas à Asnelles, dans le quartier de Roseau plage. Un coup d'œil sur le plan cadastral fait jaillir l'évidence : « **Les points les plus bas sont à 3,32 m ; à 3,60 m ; à 3,52 m...** », notent Jean-Pierre Malo, maire, et Nelly Anquetil, maire-adjointe en charge de l'urbanisme. Précision : pour comparer ces hauteurs à celles du niveau de la mer, il faut rajouter 4 m, précisent les services spécialisés de l'État. Ces cotes de 3,32 m ; 3,60 m et 3,52 m deviennent donc respectivement 7,32 m ; 7,60 m et

7,52 m. À ceci près que la mer était gonflée par le vent.

Document d'urbanisme en main, Jean-Pierre Malo et Nelly Anquetil font remarquer que, désormais, « **il n'est plus possible de construire dans des zones situées à moins de 3,80 m (soit 7,80 m par rapport à la hauteur de la mer. NDLR), et encore à condition de sureléver de 60 cm** ». En un mot, beaucoup de maisons inondées sont en dessous de ces cotes. Mais elles ont été construites avant ces normes. Et avant les vagues dévastatrices de dimanche dernier.

Philippe SIMON.

naturelle ?

Lundi, Philippe Onillon a reçu la visite du sous-préfet de Bayeux, Jacques Ranchère.

Météo France : « la mer plus haute de 60 cm »

A la station de Météo France à Carpiquet près de Caen, on a observé de près les conditions climatiques de dimanche. Pas exceptionnelles « mais c'est beaucoup » témoigne-t-on. « Dans le Calvados, nous étions en bordure de la tempête qui a touché la façade atlantique ».

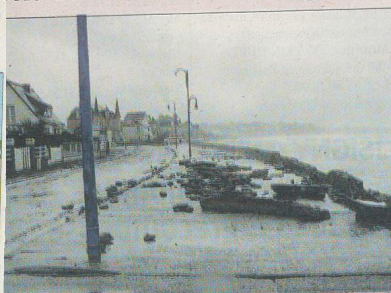
les relevés sont éloquentes : « A Carpiquet le vent est monté à 108 km/h. Entre samedi soir et dimanche 16 h, il est tombé 44 millimètres (44 litres au m²) de pluie à Vaubandon. 42,4 à Livry, 31,3 à Bernières-sur-Mer... Presqu'un mois de pluie en une journée

Du vent, un fort coefficient de marée, des précipitations et des vagues ont durement touché la côte. « De Asnelles à

ficateur qui a causé bien des dégâts: « la surcote », explique ce technicien de Météo France. « Quant il y a une telle dépression, la mer a tendance à monter plus haut. Dimanche, c'était de l'ordre de 60 cm.

Après ce bilan, Météo France se voulait optimiste pour la suite quant aux prévisions pour le début de semaine. « Le temps va redevenir plus sec et plus frais. Le vent se calme, il y a plus de soleil »,

Les assauts de la mer ont eu raison de la dique !



Les fortes pluies de la nuit de samedi à dimanche, associées à la tempête et à un fort coefficient de marée ont provoqué bien des dégâts sur la côte, comme ici à Ver-sur-Mer où la digue a cédé.



tement endommagée. (Photo Jacques We-

Aucun chiffre des réparations n'est bien sûr avancé, mais chaque jour le maire de Ver-sur-Mer découvre des mauvaises surprises. « Lundi matin j'ai vu sur des trottoirs trois trous d'un mètre de creux. Les pompiers n'arrêtent pas de pomper mais l'eau revient avec »



A Asnelles aussi les vagues ont, à certains endroits, submergé la digue



Le vent et les vagues n'ont pas empêché les curieux de s'approcher de la côte. À Asnelles, les promeneurs venaient voir la houle se fracasser contre les rochers endommagés par la tempête de dimanche.

Ces articles sont tirées d'archives personnelles des habitant.es d'Asnelles et St-Côme.

LA RIVIÈRE GRONDE / CRUE

En 2100, le débit des rivières diminuera de 10 ou 30 %, mais il est attendu une augmentation globale des **précipitations intenses et des ruissellements**, dans leur fréquence et leur intensité favorisant le **débordement** de rivières.

Autrefois, la Gronde se jetait dans un large estuaire marécageux. Aujourd'hui, elle est canalisée, restreinte, et son embouchure fonctionne par un système de pompes. Ce **calibrage de la rivière** et **l'urbanisation** augmentent les risques.

« Ça fait déjà plusieurs années que ma cave est inondée chaque hiver. Je vis avec, tous mes stocks et mes objets électroniques sont surélevés de 40 cm sur des parpaings. »

« Ce fut un vrai choc car je n'étais au courant de rien, la première chose que j'ai vu, mon réfrigérateur qui flottait au milieu de la pièce. [...] L'électricité étant coupée, avec des départs d'incendies, les pompes destinées à évacuer l'eau n'ont pas pu s'actionner. »



Mercredi, le niveau d'eau n'a cessé de monter, dans le quartier du camping. Rue de la Poste, de nombreuses habitations ont été victimes des inondations. Certains riverains ont eu jusqu'à 50 cm d'eau à l'intérieur de leur habitation.



pessimiste Asnelles, dans le Bessin, s'est réveillée les pieds dans l'eau. Hier matin, la mer s'est engouffrée dans le village. Les habitants se sont retrouvés prisonniers des eaux. (Lire aussi pages 2 et 3).



à la mer, s'interrogent les habitants. Alors pourquoi un seul est-il régulé par des pompes et un système de

• Asnelles : une famille catastrophée



A Asnelles, Marc Lehericey n'a pu que constater les dégâts.



A Asnelles, dans le Calvados, une habitante de la rue de la Poste, Mme Guilbert: trop tard pour sauver tous les meubles.

Ces articles sont tirées d'archives personnelles des habitant.es d'Asnelles et St-Côme.

LA FALAISE S'ÉRODE / ÉROSION

Selon les experts du GIEC normand, **les falaises normandes s'érodent** en moyenne de **20 à 25 cm par an**. L'élévation du niveau marin et l'augmentation des tempêtes **accentuent ce phénomène** d'érosion.

À Asnelles et Saint-Côme, plusieurs facteurs expliquent l'érosion : la mer, le vent, la fréquence des tempêtes mais aussi les changements d'infiltrations d'eau dans la falaise liés à l'urbanisation massive de la côte. Ce qui génère des enjeux plus importants avec plus de risques de glissements de terrains urbanisés.

« Autrefois, il y avait des bunkers juste en dessous de la falaise. Aujourd'hui, ils sont portés disparus. Tout bouge, tout recule et trop vite. »

« A mesure que les éléments grignotent le trait de côte, quelles sont les marges de manœuvre pour la commune en termes d'urbanisation ? »



Ces articles et citations sont tirées d'archives personnelles des habitant.es d'Asnelles et St-Côme.

LA CONCOMITANCE

Le littoral est une zone d'interface, un espace de convergence de cinq principaux aléas qui doivent être considérés ensemble :

- Érosion du trait de côte.
- Submersion marine.
- Crue et débordement des cours d'eau.
- Remontées de nappe.
- Intrusion d'eau saline.

« Le niveau d'eau est monté dans le salon de 60 cm en quelques minutes. Télévision, frigo, mobilier, perdu. Y compris la voiture que je n'ai pas eu le temps d'éloigner. »

La concomitance des phénomènes de pluie intense, de ruissellement, de crue de la Gironde, de remontée de nappe et de blocage de l'écoulement d'eau douce par l'élévation du niveau de la mer, a déjà créé et continuera à engendrer de nombreuses catastrophes à Asnelles et Saint-Côme.

« Dans la rue de la poste, le maire est venu constater les dégâts en barque dans les années 80. Les pompiers sont passés en zodiac aussi en 98, devant mon jardin, tous les terrains étaient devenus des lacs. »



SAINT-VIGOR-LE-GRAND. Dimanche matin sur la route de Courseulles, certains automobilistes bravaient les flots alors que d'autres faisaient sagement demi-tour.

NS PRINTANIERES

h particulièrement touché



Hier, les trois communes les plus touchées dans le Bessin voyaient le niveau de l'eau baisser et attendaient le retour à la normale. (Lire aussi page 8)

Reportage

« On a vu l'eau monter d'un mètre en quelques minutes », racontent Robert et Lucette Saulas, retraités, qui habitent désormais Asnelles toute l'année, un pavillon situé à deux cents bons mètres en arrière du rivage.

Coup de chance, leur maison est surélevée. « L'eau est arrivée à hauteur de la dernière marche. » Par contre, dans le garage « le congélateur a été retourné. Tout a été noyé ». Et l'électricité a été coupée, bien sûr. « On diné aux chandelles », sourit avec philosophie Robert. « On a eu peur », souligne Lucette encore stressée 24 heures plus tard. « On a eu une chance inouïe », ajoute-t-elle tout aussitôt.

La petite place sur laquelle donne leur maison est encore royée. « Hier, on avait l'eau à la ceinture », rappelle Robert. « Elle n'est partie que dans la nuit. » Paris, pas complètement... Hier lundi, elle était encore à hauteur des genoux.

La Gironde, c'est la petite rivière qui descend des hauteurs, se partage



Robert et Lucette Saulas, qui habitent à 200 m du rivage de la plage d'Asnelles, ont vu l'eau monter d'un mètre, en quelques minutes.

en deux bras, et se jette sur le rivage d'Asnelles. La rivière était grosse des pluies des heures précédentes. En face d'elle, elle s'est heurtée à une marée haute violemment poussée

par le vent. Avec cet effet inattendu : « Dimanche soir, l'eau retenue dans la rivière La Gironde avait une pression plus forte que la marée, commente Jean-Claude Benoist,

maire adjoint d'Asnelles. On a ouvert les vannes pour relâcher l'eau. »

Six pompes en route

Hier, lundi, à la montée de la marée, ce fut l'opération inverse. « On a fermé les vannes et on a mis les six pompes de 250 m³ heure chacune en route. » Toute la matinée, elles ont ôté de l'eau à pleine puissance. La pression de la rivière était telle qu'elle a emporté le mur de pierres que Monique Piroud avait fait installer le long de la rive, pour protéger son jardin.

Hier en fin d'après-midi, les pompiers allaient encore d'une maison à l'autre avec des pompes pour vider l'eau. Sur la plage largement découverte, les chars de l'école de char à voile tiraient des bords avec le peu de vent qui soufflait. Dommage pour ceux-ci, heureux présage pour ceux-là car, hier soir, le coefficient de marée prévu était de 115 et ce matin de 118. Il n'était que de 102 dimanche matin lors du passage de cette vague que rien, vraiment, ne pouvait contraindre.

Philippe SIMON.

Dimanche matin, des dizaines de maisons ont été inondées à Asnelles et Ver-sur-Mer. À Bayeux, la rivière est sortie de son lit dans l'après-midi. (Lire aussi page 6).



route savante Bilton, les propriétaires inondations, mardi, un p trahissement touché avec des s telles que Asnelles (notre ph



Submergés, les compteurs électriques ont provoqué des départs d'incendie. Les services de l'EDF ont coupé l'alimentation de plusieurs dizaines de foyers.

Ces articles et citations sont tirées d'archives personnelles des habitants.es d'Asnelles et St-Côme.

QUELS SONT VOS CRAINTES ?

Pour les **habitants**, les craintes sont avant tout très individualistes : peur pour ses biens, ses économies, sa maison, peur de ne plus pouvoir habiter ici, de ne pas être maître de ses décisions, et de subir.

Pour la **collectivité**, les craintes sont celle de la mort de la commune et de devoir se confronter à trop de personnes dans le déni, qui se reveilleraient trop tard.

que des choses nous soient imposées et que nous les subissons comme le confinement.

« Des situations où les gens auraient à subir les inondations et perdraient leurs biens. Ainsi que la possible privation de liberté des citoyens lors de situation de crise. »

dans 30 ans de ne plus pouvoir habiter là où l'on habite.

« Des interventions pour prévenir les risques qui dénaturent l'architecture et le paysage, une perte de qualité architecturale et paysagère. »

de ne pas avoir anticipé et de le subir.

Pour les **administrations**, la crainte est de ne pas mettre les habitants au cœur des réflexions et donc de les faire subir sans qu'ils comprennent les décisions prises « d'en haut ».

Que nous ne voulions pas mettre les moyens pour nous protéger

« Une approche individuelle des problèmes, mais pas collective, et la possible privation de liberté des citoyens lors de situation de crise. »

que ça ne vas pas s'arranger

« Une prise de conscience trop lente et le déni possible des habitants face à la montée des eaux. Un réveil trop tardif face à la montée des eaux. »

**QUE L'ÉTAT ET LES ÉLUS
NE VEULENT PAS METTRE
L'ARGENT POUR NOUS PROTÉGER.**



« Comment fait-on vivre le village si les constructions doivent être délocalisées ? Si tout le front de mer est sous l'eau et que les habitants s'en vont ailleurs, alors c'est la mort du village. Il y a une sorte d'hypocrisie qui persévère, alors qu'il y a une vraie urgence à se saisir des sujets à 100 % et à y aller franchement. »

LES PORTRAITS DU TERRITOIRE

CENTRE DE LOISIRS NAUTIQUES D'ASNELLES

Les premiers chars à voile sur la plage datent de 1977, l'activité s'implante réellement avec ses premiers salariés en 1994. Le club est aujourd'hui reconnu à l'ampleur nationale, voire internationale. C'est à Asnelles que sont organisés les championnats du monde en 2024. 25 pays sont représentés avec 220 pilotes. La structure associative est composée aujourd'hui de 7 salariés, et accueille 20 000 séances par an. Elle travaille en lien avec les structures d'accueil du département et de la commune.

« Sur la côte normande, les dépressions et coups de vent de Nord, qui provoquent des houles importantes, sont plus rares que les autres (sud et ouest). Jusqu'ici, nous avons plutôt eu de la chance. Aujourd'hui, la dune est stabilisée, et elle tient bien. Elle est parfois grignotée lors de l'hiver, mais se recharge naturellement l'été. C'est comme les bancs de sable, c'est normal d'une année ou d'une saison à l'autre de voir des modifications, mais cela reste naturel. Le piétinement des humains est parfois compliqué à gérer, on pourrait mettre en place quelque chose, ou responsabiliser les gens. D'un autre côté, il n'y a presque plus de plage de sable sec, les gens vont là où ils peuvent. »
Président du centre de loisirs nautiques

« Le char est une activité qui nécessite de rester sur le trait de côte. On le pratique toute l'année, mais on s'adapte de manière constante aux niveaux des marées et à la direction du vent. »

Les travaux du centre :

Le projet commence par une mise aux normes PMR, et environnemental pour permettre de maintenir l'activité. En plus d'être pensé pour réduire la consommation en énergie et de récupérer les eaux pluviales, de nombreux aménagements architecturaux permettent au bâtiment d'être résilient face aux submersions éventuelles ;

- La terrasse est une zone refuge ouverte pour accueillir les habitants en cas de crue ;
- Le RDC est perméable en partie à l'eau (notamment par un volet mécanique). Il sert de stockage et de vestiaire, cela limite beaucoup les enjeux ;
- Les systèmes électriques et informatiques sont situés au-dessus du niveau d'eau de crues ;
- Le bâtiment n'accueille pas de public lors des marées hautes, ni la nuit. Les risques humains sont donc limités et réduits en comparaison à d'autres activités.



ANCIEN PÊCHEUR

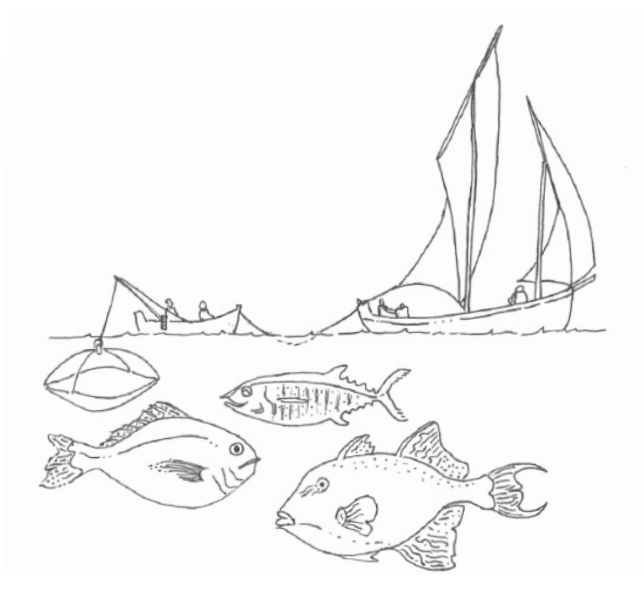
« J'ai commencé mon activité de pêche en 1971 et me suis arrêté en 2018, je vendais ma pêche en vente directe, mais aussi chez le poissonnier. Avant, il y avait 6 ou 7 pêcheurs à Asnelles, pendant 7 ans, j'ai été le dernier et maintenant un petit jeune a repris.

J'ai bien remarqué une élévation du niveau de la mer, entre le début et la fin de mon activité. Et puis, il n'y a plus d'épisodes de grand froid, les hivers sont plus doux. En 1956, je me souviens de la mer gelée, il y a eu -18 °C, et presque 2 m de neige. Aujourd'hui, il y a moins de vent de Nord-est, le vent dominant vient de l'Ouest et Sud-ouest, du vent qui vient de Bretagne, donc plus chaud qu'un vent du Nord.

Le cabillaud a disparu progressivement, le maquereau aussi, et il y a beaucoup moins de seiches. Par contre, il y a de plus en plus de dauphins et de phoques. On peut aussi pêcher du thon et de la daurade royale, des poissons qui viennent de Méditerranée.

Je me considère comme un pêcheur écologique, un vrai petit pêcheur, avec une pêche raisonnée, où l'on ne prend les poissons qu'à la bonne taille. Le métier de pêcheur est devenu beaucoup plus dur financièrement. Il faut être beaucoup plus polyvalent et s'adapter au quotidien, les saisons et les espèces ne sont pas aussi marquées qu'autrefois. Pour l'avenir, je dirai aux jeunes de ne plus faire ce métier-là, c'est trop compliqué d'être un petit. Les gros bateaux s'en sortent beaucoup mieux comme les bateaux à coquilles St-Jacques. »

« J'ai bien remarqué une élévation du niveau de la mer, entre le début et la fin de mon activité. Et puis, il n'y a plus d'épisodes de grand froid, les hivers sont plus doux. »



ASNELLES PLONGÉE LÉO LAGRANGE

« L'activité plongée à Asnelles commence dans les années 2000. Aujourd'hui, c'est une activité régulière qui accueille des participants adhérents à l'association, mais aussi du public extérieur, possédant déjà un certain niveau en plongée. Il y a une centaine d'épaves accessibles en bateau depuis la base d'Asnelles, principalement des vestiges du débarquement : bateaux échoués, voitures, etc.

La base n'est pas trop affectée par les débordements de la mer, elle l'est un peu de la Gronde. Le bâtiment est situé sur une butte donc l'eau ne stagne pas. Aussi, la base est moins active en hiver, lors des épisodes de tempêtes : le store métallique est donc baissé et la porte vitrée protège l'intérieur. Ces débordements de la Gronde pourraient être améliorés avec un meilleur entretien du lit de la rivière. On pourrait aussi augmenter le nombre de bassins de rétention d'eau, et multiplier les lieux d'infiltration de l'eau, pour ne pas arriver à des débordements en bout de parcours.

Ces dernières années, on remarque une modification des espèces sous-marine : il y a moins de bar, moins de tourteaux... On constate aussi l'apparition de nombreuses autres espèces d'eaux chaudes comme les langoustes, le mérou, le tacaud, le lieu, etc. Autrefois, les saisons étaient plus marquées qu'aujourd'hui. En été, la montée en température de l'eau entraîne une augmentation du nombre de plancton, donc une moins bonne visibilité. C'était l'inverse en hiver, et on pouvait le prévoir à l'avance, anticiper nos sorties. Aujourd'hui, ce n'est plus systématique et ça change d'une plongée à l'autre. La mer est en moyenne plus chaude qu'avant. »

« On remarque une modification des espèces sous-marine : moins de bar et de tourteaux. On constate aussi l'apparition de nombreuses autres espèces d'eaux chaudes : langoustes, mérou, tacaud, lieu, etc. »



OSTRÉICULTEUR

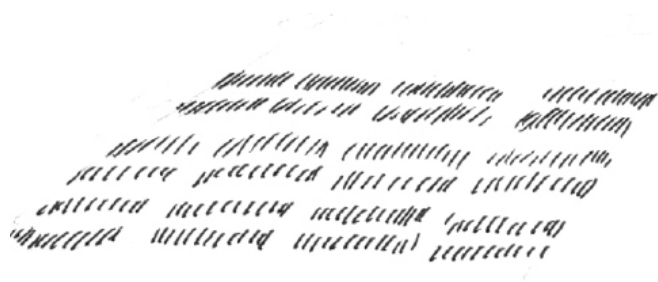
« D'un point de vue climatique, on remarque qu'il y a beaucoup moins de vent du Nord-est. Les saisons sont de plus en plus chaudes, et il n'y a plus d'hiver froid depuis au moins 10 ans. Les épisodes froids arrivent de temps en temps, mais plus au moment du printemps. Notre période de travail se réduit, avant on travaillait toute l'année, maintenant seulement d'octobre à février. À propos des submersions marines, on se pose forcément des questions, mais il y a des endroits où ces risques sont bien plus présents aujourd'hui que chez nous.

Aujourd'hui, tout est imprévisible, et nos manières de travailler se sont adaptées, par exemple, on charge différemment les poches qu'autrefois. Le plus grand problème, c'est le captage naturel : des huîtres "naturelles" qui viennent se poser sur les huîtres d'élevage, et qui empêchent leur bon développement et c'est beaucoup plus de temps de travail.

Le problème est arrivé depuis les mers du Sud il y a 3 ans et il se déplace vers le Nord. Il va falloir encore changer nos techniques de travail et s'équiper de machines pour contrer ces captages. »

(nb : il y a plus de 20 ostréiculteurs à Asnelles)

« Il n'y a plus d'hiver froid depuis au moins 10 ans, les épisodes froids arrivent de temps en temps mais plus au moment du printemps. Avant on travaillait toute l'année, maintenant seulement d'octobre à février. »



TECHNICIEN TER'BESSIN

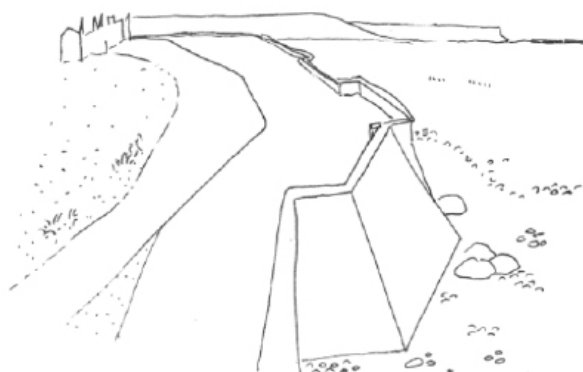
« Notre travail est de classer les ouvrages de protection en fonctions des enjeux, c'est à dire en fonction du nombre d'habitations qu'il y a derrière. Sur la commune d'Asnelles, le niveau de protection est parmi les plus bas de tout le Bessin, et la situation du quartier de Roseau Plage est très préoccupante. Dans la plupart des cas, les ouvrages de protection ne permette de limiter qu'un seul aléa, l'eau arrive également avec le ruissellement et les remontés de nappes.

Les systèmes dunaires sont par définition en constante évolution, ils reculent pendant l'hiver et se rechargent avec les apports éoliens en été : c'est l'accrétion. Parfois les apports éoliens ne sont pas suffisant en été, et on perd un peu de dune d'une année à l'autre, souvent la dune se recharge l'année suivante. Par contre, une autre phénomène érode beaucoup la dune, les piétinements humains. Aujourd'hui, il n'y a plus de plage. C'est lié a la digue, car le sable s'érode plus vite au pied des ouvrage et va se déposer plus loin : l'ouvrage refecte les sédiments. Plus l'ouvrage est vertical, et moins il y a de sable en pied d'ouvrage. En d'autres mots, la digue est aussi la cause de notre problème.

Les épis ont un impact minimum contre les submersions. Au contraire, ces ouvrages modifient la courantologie et toute la dynamique de transports de sédiments qui nourrit normalement nos plages, si on accumule le sable à certains endroits, en aval on va avoir un déficit sableux. Théoriquement, il faudrait en mettre à l'infinie, et ce n'est pas possible.

Réhausser les enrochements, cela voudrait dire réhausser l'ensemble de l'ouvrage, avec des coûts astronomiques. Il faudrait aussi élargir l'ouvrage. Pour des questions de stabilité et de résistance, on ne peut pas élargir vers la mer, donc il faudrait déménager tout la premiere ligne d'habitations. Il n'y aura pas de financement pour des réhausse de digues, mais pour de l'adaptation. On remarque parfois que le parement de la digue se casse, cela n'a pas d'impact sur la solidité de l'ouvrage, c'est très différent d'une brèche.»

« Aujourd'hui, il n'y a plus de plage. C'est lié a la digue, car le sable s'érode plus vite au pied des ouvrage et va se déposer plus loin. »



PARTIE 2

COMMENT MODIFIER NOS MANIÈRES D'HABITER FACE AUX ÉVOLUTIONS DU TRAIT DE CÔTE ?



**COMMENT ADAPTER TOUT UN
QUARTIER CONSTRUIT SOUS LE NIVEAU
DE LA MER ?**

**COMMENT REDONNER DE L'ESPACE À
LA GRONDE ?**

**COMMENT PEUT-ON AIDER LA DUNE À
RETROUVER SA PLACE ?**

**COMMENT, REPENSER UN QUARTIER
FACE À L'ÉROSION DE LA FALAISE ?**



COMMENT NOUS ADAPTER ?

Pour la grande majorité des habitants du trait de côte, la crainte est de ne pas mettre les moyens en œuvre pour se protéger de ces risques. Il n'existe pas d'autres solutions que de lutter encore et toujours contre la mer (renforcer la digue, mettre de nouveaux épis, bétonner les pontons, mettre de nouveaux enrochements, etc.)

A l'inverse, pour les habitants des terres, de Bayeux, Caen ou autre, dont la propriété privée n'est pas

directement concernée par ces risques, la solution qui revient le plus est « de ne rien faire et de laisser place à la nature ».

Après quelques ateliers avec les habitants, où nous cherchons à réfléchir au long terme, la grande majorité des habitants présents ont changé leurs avis et comprennent qu'il ne sert à rien de lutter indéfiniment contre la force de la mer et des rivières.

on arrête de construire dans les zones exposées -

Entretien la digue et digue arrondie comme à St-Côme

recuperer les sapins de Noël pour fixer la dune

recréer les méandres naturels des rivières (la Grande).

MAISONS SUR PILOTIS? (refusé par la mairie) en zone rouge.

ganivelles + plantations

est-ce que il y a vraiment quelque chose à faire?

arrêter de construire en bord de mer.

On recule les habitations.

enrocher, faire une protection devant

mettre des gros plots en mer pour casser la puissance des vagues.

arrêter de rebétonner et laisser la nature reprendre place (déplacer ou abandonner les maisons)

Laisser faire la Nature!
↳ ça c'est sûr!



Laisser la nature reprendre le
lieu et arrêter de la combattre

LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION

En théorie, il existe **3 modes de gestion pour tendre vers un littoral résilient** :

- **La protection**, lutte active pour résister aux aléas et maintenir le territoire tel qu'il est aujourd'hui (ouvrages de défense, rechargement de plage, protection douce d'un cordon dunaire, etc)

- **L'adaptation**, accompagner la transformation des enjeux là où ils se trouvent et les rendre plus résilients (surélévation des bâtiments, gestion des milieux naturels, adaptation des espaces public, etc.);

- **La recomposition spatiale**, réorganisation du territoire face à l'évolution des risques (renaturation d'une zone exposée, densification d'une zone urbaine haute, etc.).

Caen (14)



Abandon du projet de construction neuve

Le vaste projet immobilier ne verra pas le jour, en prévision de la montée des eaux, pour ne pas exposer un espace en centre-ville.

Ault (80)



Aménagement d'une promenade

Valorisation paysagère et aménagement d'espaces publics. Délimitation de chemins pour éviter le piétinement des zones sensibles.

Montmartin (50)



Relocalisation d'une exploitation agricole

Acquisition de la ferme par le Conservatoire du Littoral, et accompagnement des agriculteurs pour un projet de relocalisation.

Estuaire de l'Orne (14)



Renaturation de la rivière

Ouverture de l'estuaire, plus large, plus profond, avec une plus grande résilience climatique. Ouverture de la digue et dépoldérisation.

Quiberville (76)



Relocalisation d'un camping

La municipalité a décidé de prendre les devants en déplaçant le camping dans les hauteurs pour redonner de la place à l'estuaire de la Saône.

Asnelles (14)



Rénovation du club de Char à voile

Construction d'une zone refuge, RDC perméable à l'eau, et système électrique hors d'eau. Le bâtiment est aussi vide lors des marées hautes.

COMMENT SE PRÉPARER ?

Toutes les idées sont tirées d'ateliers avec des habitants d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné.

- ☐ **Protéger les dunes** en installant des **ganivelles, panneaux de prévention, et plantations**. Éviter le piétinement des gens et laisser les plantes reprendre le dessus. On peut aussi récupérer les sapins de Noël et les mettre au pied des dunes pour que le sable se fixe dessus, du moins sur le court terme.
- ☐ Mettre en place des **bassins de rétention** pour ralentir le flux de la Gronde. On pourrait **créer des zones humides** qui pourraient devenir ensuite des parcs botaniques plein de biodiversités. Dans un premier temps, il est déjà possible de mieux **entretenir et curer les fossés**.
- ☐ **Désimperméabiliser** au maximum les jardins et les espaces publics pour permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol. On pourrait en profiter pour **planter des arbres et des plantes**, et cela pourrait passer par une commande groupée avec la mairie et Ter'Bessin.
- ☐ Organiser des **chantiers participatifs avec les enfants et/ou les adultes**, pour renaturer ou planter. On pourrait aussi organiser des **"Clean-walk"** pour ramasser les déchets sur la plage tout en discutant des risques.

COMMENT DIFFUSER L'INFORMATION ?

Toutes les idées sont tirées d'ateliers avec des habitants d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné.

- ☐ Mettre en place un **calendrier collectif** avec des **échéances d'actions précises**, pour les années à venir. Mettre en place des **référents** pour suivre les évolutions du trait de côte.
- ☐ La Grange à Dîme pourrait devenir un espace de refuge lors des crues, mais aussi un lieu où l'on travaille sur le sujet du risque avec des expositions, animations, conférences.... une sorte de **tiers lieux des risques**.
- ☐ Faire des **présentations** aux associations des communes ou lors des événements des communes. En parler avec les **enfants**, aller dans les écoles de Ver et Bayeux et dans les centres de vacances.
- ☐ Mettre en place une **exposition** sur le chemin du littoral, avec des panneaux permanents, cela permettrait d'en parler l'été, à ceux qui ne voient pas les tempêtes.
- ☐ Organiser un **festival du risque**, un événement convivial avec de la musique pour animer les communes.



COMMENT PRÉPARER NOS HABITATIONS ?

Vous habitez en zone rouge du **Plan Prévention des Risques Littoraux** ? Tous ces dispositifs sont obligatoires, renseignez-vous auprès de la **DDTM** pour en savoir plus.

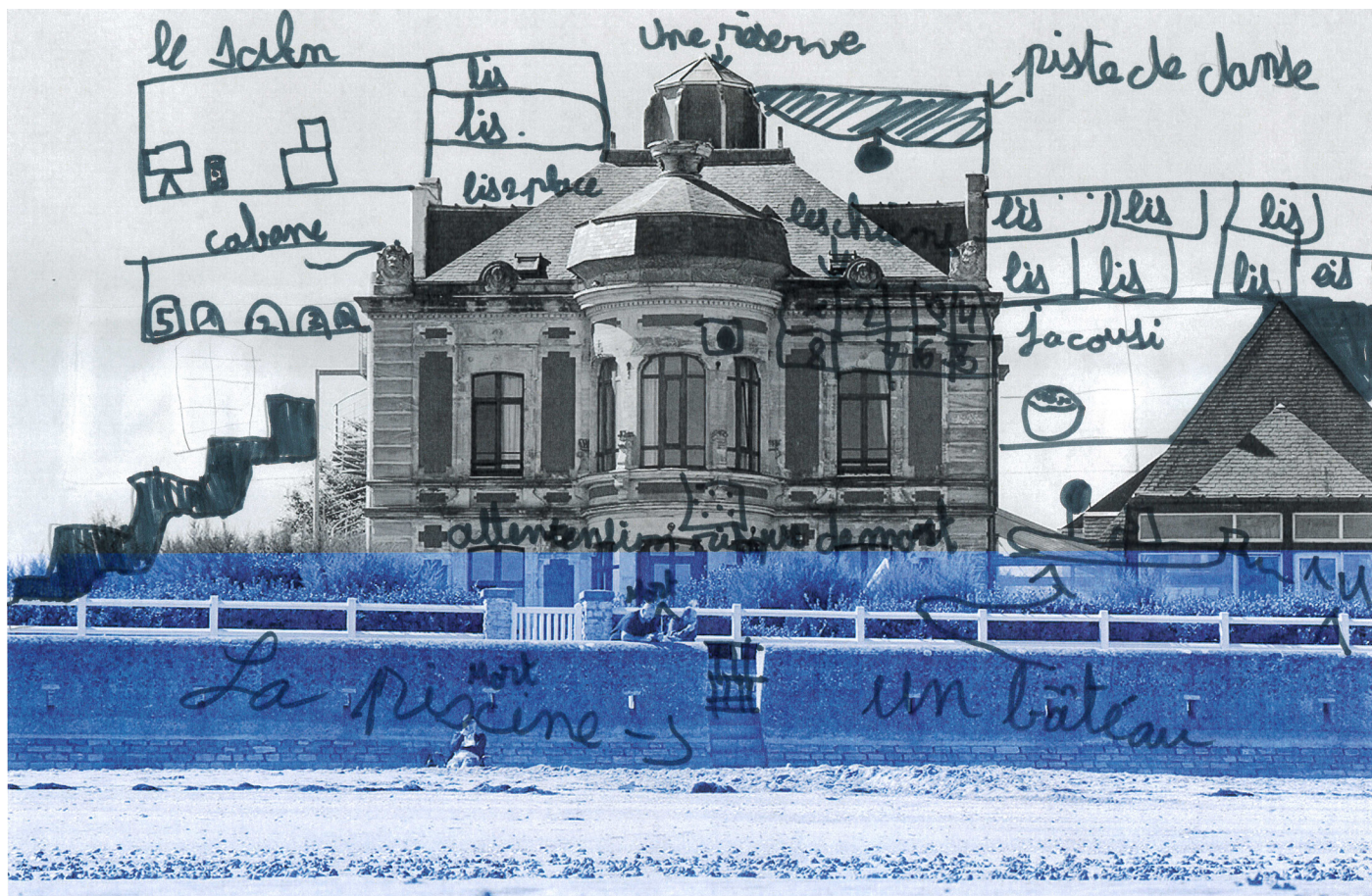
Votre **habitation** dispose t-elle...

- | | |
|---|--|
| ☐ d'un dispositif d'ouverture manuel des portes et fenêtres ? | ☐ La zone refuge possède-t-elle un accès vers l'extérieur ? |
| ☐ de clapets anti-retour sur les canalisations ? | ☐ Vos abris de jardin et annexes sont-ils arrimés ? |
| ☐ d'une zone refuge accessible de toutes les pièces ? | ☐ Les ouvertures sont-elles conçues pour recevoir des batardeaux ? |
| | ☐ Le stockage de produits polluants ou toxiques est-il en site étanche ? |
| | ☐ Les dispositifs de gaz et compteur électrique sont-ils hors d'eau ? |

COMMENT ANTICIPER LES URGENCES ?

Toutes les idées sont tirées d'ateliers avec des habitants d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné.

- | | |
|---|---|
| ☐ Créer un référent par quartier, pour récolter les informations et les diffuser à tous les habitants du quartier. Il serait le premier à être contacté en cas d'urgence, il servirait de relais aux autres habitants. | ☐ Répertorier des zones refuges dans chaque quartier, et mettre en place des plans d'évacuation pour pouvoir s'y réfugier à temps. |
| ☐ Se renseigner sur les recommandations de la DDTM, et prévoir un temps de rencontre avec eux. | ☐ Créer un réseau de solidarité, en cas d'urgence (lit de camp, nourriture, trousse à pharmacie) |
| ☐ Organiser une journée entraînement d'alerte comme les tests d'alarme incendie. | ☐ Commencer par une conversation Whatsapp qui rassemblerait le plus de personnes possibles et faire du boitage. |
| ☐ Inclure les services techniques communaux et les professionnels à nos réflexions et expérimentations. | ☐ Il serait intéressant que les commerçants proposent de vendre des batardeaux et des kits d'urgence. |
| | ☐ Préparer son kit d'urgence 72h. |



COMMENT IMAGINEZ-VOUS LE FUTUR DU LITTORAL ? ET VOTRE HABITATION ?

Il est très compliqué de se projeter et d'imaginer des changements sociétaux notables pour la plupart des habitants. Lorsque nous changeons de prisme, par la fiction, par un retour dans le passé, par le dessin etc., alors les personnes arrivent

souvent à se projeter dans le futur et sortent de la vision court termiste, pour réfléchir à solutions du long terme ; imaginer l'adaptation de nos habitats, de nos manières d'habiter, de changer notre quotidien, voir de ne plus habiter sur le littoral.

« Il n'y aura pas de changements si on met l'argent maintenant. »

Très important bien que sur St Pierre (la guerre) la qualité de la digue soit + résistante que la partie sur Houelle.

elle est en hauteur et sera plus protégée mais en sécurité -

beaucoup plus long dans le temps

Sous l'eau si rien n'est fait.

« Notre maison ne sera plus là dans 30 ans, nous non plus d'ailleurs. On l'accepte, pour certains, c'est plus difficile. »

Malheureusement bien triste pour les générations à venir, surtout depuis l'éclipse en 1939

elle ne sera plus en ma possession ni à mes enfants.

« Les murs se feront grignoter par l'eau et le sel. »

loin de la mer, pour ne pas à avoir à déménager.

« Je mettrai une grosse combinaison. J'aurai un sous-marin. Plus d'électricité. Je ne mangerai que des fruits de mer. Plus d'eau potable. »

Je ne sais pas, j'habite vers la mer et dans 15 ans près la mer aura atteint ma maison.



Cela dépendra de nombreux facteurs, l'érosion
a toujours existé et j'espère que nos politiques
donneront plus de moyens pour la protection que pour la
guerre...

NOUS SOMMES EN 2100...

« Nous sommes en 2100, **les rapports du GIEC ont vu juste**. En Normandie, il fait en moyenne **3,5 degrés de plus**, nous avons jusqu'à 30 jours de canicule par an. Le **nombre de pluie a diminué de 15 %**, mais les **précipitations violentes et tempêtes** se sont intensifiées. L'eau potable est de plus en plus rare, et les eaux souterraines sont souvent salinisées. Entre les aléas météorologiques et **l'augmentation du niveau de la mer de +1m10**, le trait de côte a beaucoup reculé, et les **inondations sont de plus en plus fréquentes**.

La biodiversité a fortement diminué et a beaucoup évolué. Le bulot et la coquille Saint-Jacques ont complètement disparu, et la production de la pêche a chuté de 20 à 25 %. L'eau, le sol et l'air sont pollués et cela a un impact direct sur notre **espérance de vie qui a baissé de 10 années**. Les marais exposés aux inondations par la terre et la mer ont évolué naturellement en suivant leur cours. **Les activités humaines ont dû s'adapter**, avec une transformation de l'agriculture, de la conchyliculture, de l'aquaculture, etc.

Certaines constructions en zone basse ont été déconstruites ou abandonnées, et reconstruites dans des espaces plus sûrs. Ces zones en front de mer ont parfois retrouvé leur état naturel, et de nombreux cordons dunaires ont été restaurés. **Les fronts de mer urbanisés et les ports se sont adaptés** à une mer plus agressive, et les espaces ont été organisés pour **vivre avec des franchissements de paquets de mer au quotidien**. De nouvelles activités économiques ont pris place sur le littoral et remplacent les activités aujourd'hui disparues. En haut des falaises, **de nombreux sites se sont effondrés** dont plusieurs sites emblématiques du Débarquement.

Dans le Bessin, depuis 2025, ce sont **2300 logements touchés** par les risques naturels (érosion, montée des eaux, submersion, etc.) Sont également impactées **45 000 ha de terres agricoles** et de nombreuses activités économiques et touristiques.

400 habitations dont 200 habitants en résidence principale, situées dans la zone basse d'Asnelles et de Saint-Côme **sont touchées chaque hiver par des inondations**, cela représente au moins 50 cm d'eau pendant une trentaine de jours.

Tous les trois ans environ, la **conjoncture des phénomènes exceptionnels** provoquent l'inondation de la totalité des maisons de la zone basse, avec **près d'1 m 50 d'eau dans les rues**. A Saint-Côme, **la falaise s'est érodée sur 20 mètres**, les deux premiers rangs de maison ont totalement disparu.

Le quartier de Roseau Plage a subi lourdement les catastrophes naturelles. Les grandes directions à suivre et les actions concrètes pour ce quartier ont donc peiné à se mettre en place, et de nombreux conflits sont apparus. Mais face à l'ampleur des enjeux, les habitants ont finalement réussi à se mettre d'accord, et travaillent désormais en collectif pour **trouver des solutions d'adaptations malgré le manque de moyens alloués**.

L'État est seulement intervenu une fois depuis 2025, lors de la fameuse et légendaire tempête Emma en 2033 qui a causé une dizaine de morts et de nombreux dégâts. Une **restructuration complète de la digue** a été faite juste après la tempête en urgence. Malheureusement, **cette rénovation n'a pas suffi**, la digue n'est plus efficace face aux déchaînements des risques et est complètement détériorée.

La Gronde continue aujourd'hui d'inonder régulièrement la commune, malgré de nombreuses adaptations. Face à la récurrence des événements, il fallait encore investir dans une douzaine de pompes électriques et à essence ; inconcevable pour la commune, il a fallu trouver **d'autres solutions**. Les pompes ont fini hors-service car l'utilisation du groupe électrogène était beaucoup **trop onéreux pour la commune, et les pompes étaient obsolètes lors des coupures de courant**.

Les maisons le long de la digue, avec leur fort caractère patrimonial ont suscité plus d'intérêt et de **consensus général pour leur sauvegarde**.

Malgré tous ces efforts, elles se retrouvent fréquemment les pieds dans l'eau, et leur conservation est de plus en plus difficile. **Les marais de Meuvaine ont laissé la place à la mer et à l'eau**, et le paysage et les espèces végétales se sont adaptées à ce nouvel écosystème. Suite aux ateliers de concertation du laboratoire du littoral en 2024, les bénévoles de ce laboratoire mènent un **grand plan d'action pour anticiper au maximum ces risques naturels**. Non sans peine, ils ont réussi à agir avec une bonne partie de la population, notamment avec le comité des habitants du quartier de Roseau Plage. L'État et Gemapi n'ayant pas pu investir dans la restauration des enrochements, le comité de ce quartier s'est reconstitué dans les années 2030 pour tenter de le sauver collectivement.

L'ASA (association syndicale autorisée), aidée par l'impôt des habitants, a pu multiplier ses **actions pour la sauvegarde naturelle du littoral** et des espèces, elle est devenue une association de pointe, et développe **diverses actions peu onéreuses et simples à mettre en place** dans de nombreux quartiers pour **préserver, atténuer, renaturer, ensauvager la dune, etc.** »

« Malgré de nombreuses années difficiles, l'entraide et le soutien restent majoritaires face à ces risques qui ne cessent d'évoluer et de s'accroître. Le peu d'aide financière, la perte de biodiversité, de l'accès à l'eau potable, aux ressources, à l'énergie, etc. , ont profondément transformé notre société.

La sobriété et la frugalité sont notre mot d'ordre, nous n'avons plus le choix. Nous ne pouvons plus gaspiller et perdre notre temps à des solutions futiles et court-termistes. **Nos solutions sont fondées sur le bon sens, la simplicité et la nature, comme le faisaient il y a longtemps, nos anciens.»**

Ce texte, rédigé par nos soins, reprend les prévisions du GIEC normand, il a été lu en introduction de nos différents ateliers.

LES HABITATIONS...

« Lorsque les inondations sont devenues de plus en plus régulières, chacun a **adapté sa maison de façon technique : batardeaux, pompes individuelles, clapet anti-retour....** notamment grâce aux subventions de la DDTM.

Il a fallu ensuite **modifier nos manières d'habiter** : on vit selon le rythme des saisons, l'aménagement des RDC s'est adapté à l'eau, la récupération d'eau de pluie est obligatoire, mais ça on avait l'habitude depuis longtemps à Roseau Plage ! Les maisons ont souvent été **surélevées d'un étage**, avec des pièces de vie au-dessus des niveaux de crue et **une pièce refuge** en cas de tempête. Les gens ont aussi **renaturé leurs jardins**, ils ont enfin compris l'importance des **espaces végétalisés pour l'infiltration de l'eau** sur les parcelles exposées.

Toutes les maisons n'étaient pas adaptées pour ces zones refuge, alors **on a répertorié des refuges par quartier**, la base de char à voile fut la première ! On a mis en place un **plan d'évacuation à l'échelle de**

la commune pour les épisodes de crues, et la **solidarité entre voisins** permet de vivre quelques jours à l'abri.

Un **nouveau quartier test** à quand même vu le jour en 2030, entre la Gronde et Roseau Plage. Il est pionnier dans le genre, **les maisons sont surélevées sur pilotis, et l'on circule sur des plateformes en bois pour laisser le sol libre de bitume.** »



LES RÉSIDENCES SECONDAIRES...

« Ma maison à Asnelles est une **résidence secondaire et je m'adapte au climat**. Quand il fait 40° en Savoie, je viens à Asnelles pour me mettre au frais, je fonctionne comme cela depuis 2020. Dès les premières submersions, j'ai pensé qu'il était **compliqué de vivre dans une zone submergée toute l'année, mais pour les vacances ou pour six mois, pourquoi pas !**

Autrefois, en partant de ma maison pour l'hiver, je mettais seulement l'alarme intrusion et je fermais les volets. Aujourd'hui, **j'installe en plus des protections, des batardeaux, et je mure parfois une partie des ouvertures du RDC....** De retour à la belle saison, je passe un ou deux jours en plus pour préparer les vacances et nettoyer la maison du sable marin et des algues.

Certains voisins en zone rouge, ont **démonté leur maisons**, et investi dans des types de **Tiny House qu'ils démontent ou déplacent** à la fin de l'été.

Je finirai peut-être par faire ça, finalement c'est ce qu'il se faisait autrefois ! Pour encourager ces actions, les communes proposent même un **espace de stockage pendant l'hiver**, dans un ancien hangar de la zone ostréicole.

Avec les canicules dans le sud de la France, **le tourisme s'est accentué dans la région**, de nouvelles solutions d'accueil se sont développées. Par exemple, **certains gîtes se sont installés sur l'eau**, avec des maisons flottantes, à la manière des bateaux-lavoirs qui suivaient le niveau de l'eau autrefois. »



Ces textes sont tirés des citations et idées émises lors de nos ateliers par des habitants d'Asnelles et de Saint-Côme.

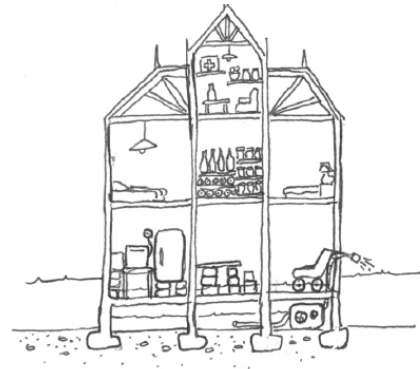


LES NOUVELLES FORMES D'HABITER...

« Dans les années 2030, on a décidé d'**arrêter de grignoter les terres agricoles** (la loi ZAN fut la première à aller dans ce sens), on avait suffisamment abîmé les campagnes avec le remembrement et les lotissements. Lorsqu'il a fallu **reloger une partie des habitants de la zone submergée**, on a simplement **repenser nos manières d'habiter**. Heureusement, on a anticipé, et pu réfléchir en **plusieurs phases** : d'abord les habitations directement touchées, puis les autres, cela nous a permis de reloger les gens petit à petit.

Déjà, il n'y a **plus aucune habitation vacante**, les **maisons abandonnées ou inoccupées ont été réhabilitées et reprises**. L'ancienne boulangerie d'Asnelles, par exemple, est devenue un habitat partagé pour les personnes âgées, qui souhaitait rester à Asnelles. Cela a donc permis de **libérer leurs maisons, devenues trop grandes**, et de reloger des familles. Une loi est passée pour **légiférer sur le nombre de Airbnb et de locations de vacances** sur les littoraux.

De cette manière, on a quand même pu libérer une centaine de logements à Asnelles et St-Côme. Puis les règles de l'urbanisme ont été modifiées pour **densifier les grandes parcelles**. On a vu apparaître : **des habitats légers en collectif, des projets de densifications en centre bourg type BIMBY et dans les lotissements, ou encore des divisions sur les grandes maisons historique, etc.** Tout cela nous permet aujourd'hui d'habiter de **manière collective et plus dense**. Enfin, la réflexion s'est portée à plus **grande échelle, celle de l'intercommunalité** ; certaines personnes ont donc **déménagé dans les communes limitrophes**. »



LES MOBILITÉS...

« Je me déplace majoritairement **à pied** sur la côte, avec **mes bottes et mon pantalon étanche**. Heureusement, je m'y prépare depuis de nombreuses années parce que j'habite en zone submersible. J'ai pris **l'habitude de garer la voiture en hauteur dans le centre historique d'Asnelles**, il est vraiment plus compliqué de se déplacer en voiture avec toute cette eau imprévisible et on n'a plus les moyens. Ils ont même dû **déplacer la grande route**, cela devenait trop compliqué de passer en voiture.

Les générations des années 2020 ont été les **dernières générations de voitures individuelles** : aujourd'hui tout le monde circule en **vélo** (électrique ou non) et les **mobilités partagées sont majoritaires**.

Un **réseau de covoiturage structurant** à l'échelle de la région est en place depuis de nombreuses années, cela me permet d'aller travailler à Bayeux. Les risques littoraux ont **renforcé la solidarité et l'entraide entre les voisins d'Asnelles et de St-Côme** ; on fait donc beaucoup de covoiturage ensemble.

Un **système de taxi collectif** est aussi mis en place pour aller à Courseulles. Il en existe deux sortes : les classiques, et les **flottants comme à Venise, avec des barques, gondoles, vaporetto tout le long de la plage**. »





LES ESPACES NATURELS...

« Je vais voir la mer régulièrement, car je suis **attaché émotionnellement à Asnelles**. Le paysage a beaucoup changé. Déjà, il y a de **nombreuses fleurs dans la rue**, car la saison d'hiver est plus douce. Les oies et les canards ne descendent plus du nord, car il fait trop chaud, **les oiseaux migrants ont disparu**, mais les palombes sont restées en Normandie.

C'est une **journée de grande marée**, mais la mer est calme, le spectacle est impressionnant. Il n'y a plus de lotissement en bas de St-Côme, et la Baraka n'existe plus, à la place, il y a désormais un **grand marais qui accueille les oiseaux, et la passerelle du Débarquement flotte** désormais et sert de perchoirs pour les oiseaux. **Les marais de Meuvaines ont été transformés en zone tampon** pour limiter l'impact des submersions sur le quartier de Roseau Plage.

J'hésite à aller me baigner, mais **la mer est très polluée en 2100**. Je vais plutôt faire une sieste, mais pas au soleil, car **il fait trop chaud et les rayons sont trop forts**. »



L'ALIMENTATION...

« Je me réveille tout juste les pieds dans l'eau, car par chance, **j'habite dans les hauteurs de St-Côme**. Je prépare le repas. Pas de coquille Saint-Jacques, car **les eaux sont trop chaudes**, pas beaucoup de poissons, car il y a souvent **du mercure dans l'eau** et pas de carotte, car il y a **de l'eau saline dans les sols**. Je vais faire un passage chez le pêcheur, voir ce qu'il y a. **On ne sait plus prévoir ce qu'il y a sur les étals**, aujourd'hui par exemple, c'est Barracuda.

Il n'est pas simple de se faire à manger en 2100. Pour **me nourrir de manière locale**, j'ai appris à faire du pain avec ce que je trouve dans le coin, et j'ai

dressé des cormorans pour la pêche comme au Vietnam.

Je m'ouvre une **bouteille de vin de Normandie**, il y a de la vigne à Saint-Pierre-sur-Dives, et à Vers-sur-Mer en 2100. J'ai d'ailleurs installé de **nouvelles plantations dans le jardin, adaptées au nouveau climat**, fini les pommes, place aux raisins et fruits plus exotiques. »



Ces textes sont tirés des citations et idées émises lors de nos ateliers par des habitants d'Asnelles et de Saint-Côme.



L'ADAPTATION DES HABITATIONS

Dans le quartier on pourrait s'installer des linéaires entre nous on (pour) pourrait se déplacer entre nous.

Si l'eau monte plus haut que la maison, tout on pourrait s'installer à un endroit sur dans la ville avec tout le monde, c'est à dire au milieu de la ville où il y a un endroit abordable dans la ville.

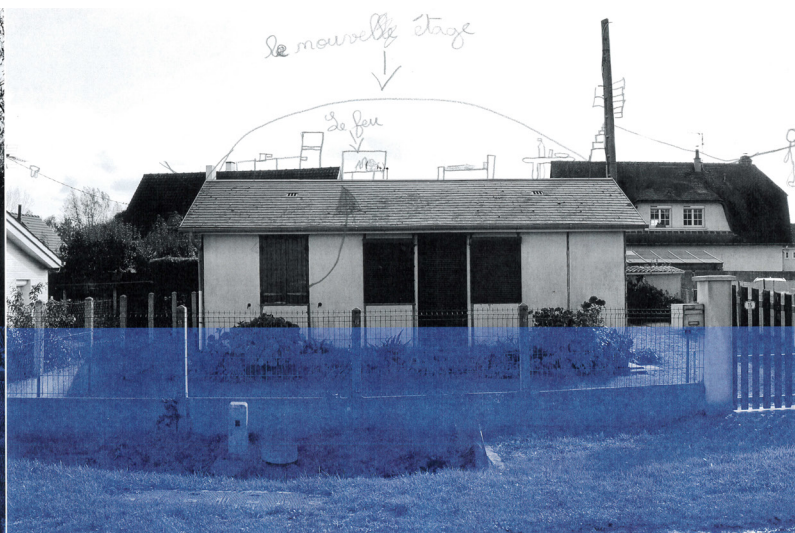
tous le bas de la maison est inondée
lucien s'installe que dans le haut de la maison.
gaut qui il y a plus d'électricité
donc j'aurais des panneaux solaires
dans mon grenier de
les installer grâce à la
fenêtre du haut.



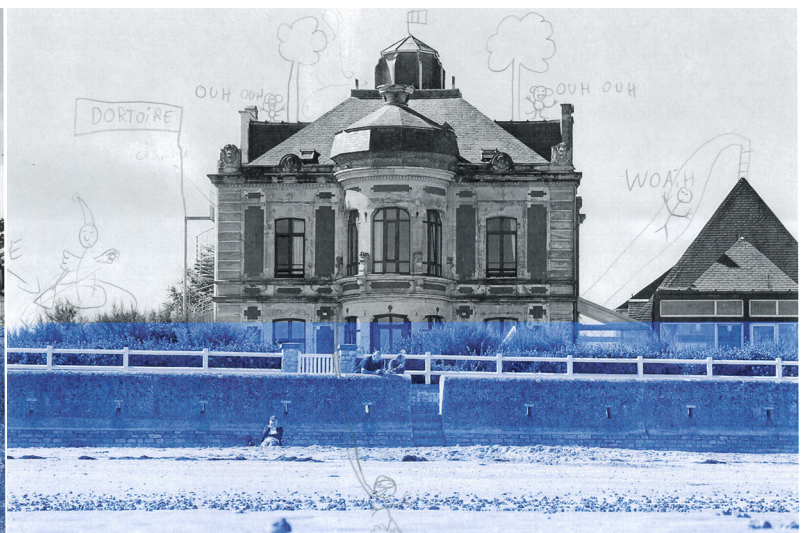
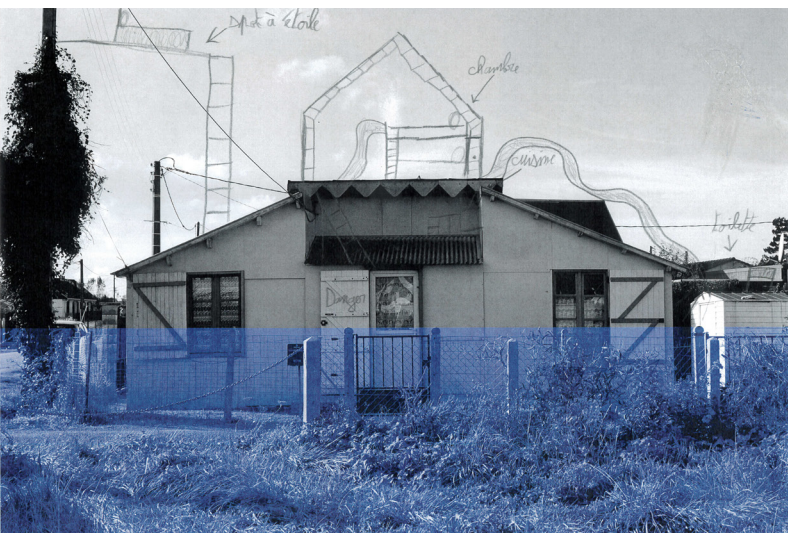
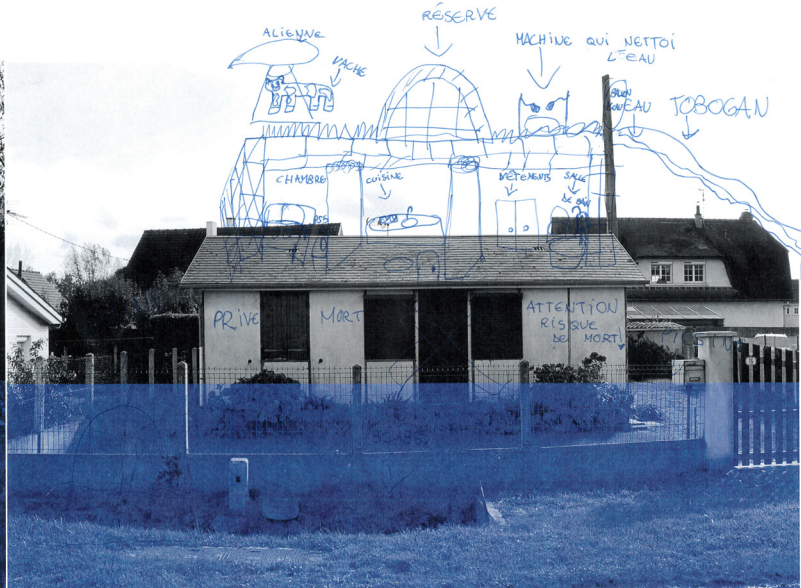
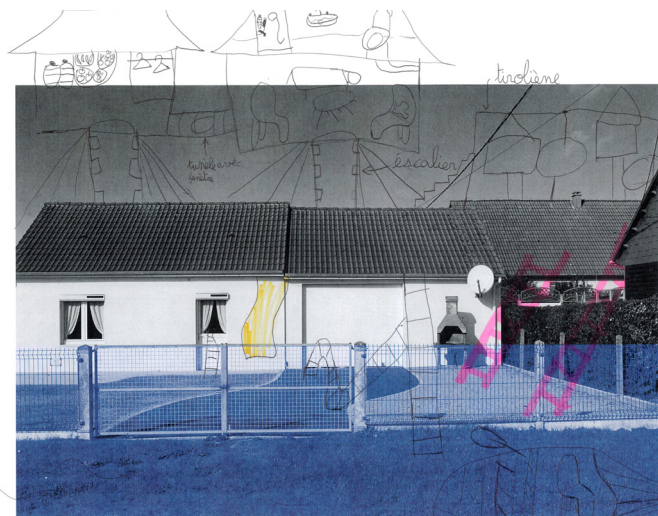
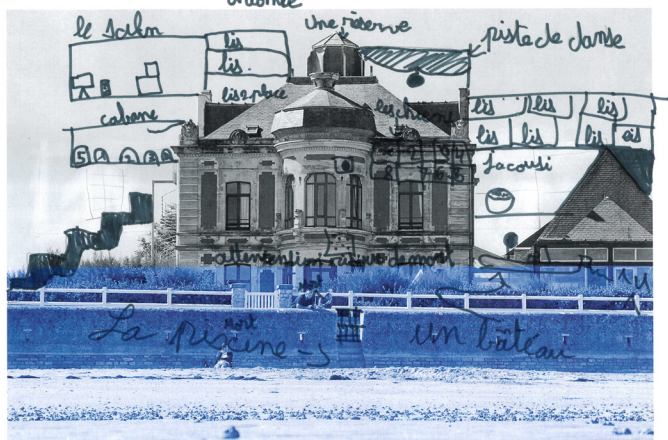
Alexandre



Mila



१५०



l'écc

BIBLIOGRAPHIE

BONNET (F.), 2016, « Atout risques, Des territoires exposés se réinventent, Parenthèses

CAZES (G.), 2000, « L'aménagement touristiques et le développement durable », Que-sais-je ? Presse universitaires de France, 127p

CAUE 14, « Transition écologique dans le Calvados, L'eau au coeur d'un territoire résilient », 2020

CORBIN (A.), 1998, « Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage », 1750 - 1840, Champs, n218, Flammarion, réédition de 1988, 400p

GRAND FORMAT MAGAZINE, Gouin, Blivet et Mach, « Touché mais pas coulé », Janvier 2024

POUCHAIN, « Cent cartes postales d'Asnelles à la Belle Epoque », 2003, 83p.

SCHAFFNER, TAUDIÈRE, « Révéler, cultiver, réhabiliter Retour sur une décennir d'architectes en résidence » Territoires pionniers, 180p

TOULIER (B.), 2016, « Le phénomène balnéaire, Invention et âge d'or des stations de bord de mer », Lienart, 304p

TOULIER (B.), 2016, « Tous à la plage! Villes balnéaires du XVIIIème siècle à nos jours », Lienart, 304p



REMERCIEMENTS

Pour cette résidence, nous tenons à remercier :

- le Syndicat mixte **Ter'Bessin**
- **Territoires pionniers**
- les communes d'**Asnelles** et **St-Côme-de-Fresné**,
leurs **élus** et leurs **maires**
- les **250 participants** aux ateliers
- les **24 enfants** (CM1 CM2) de l'école primaire de Ver-sur-Mer et leurs **institutrices**
- les **professionnels** du territoire

Pour en savoir plus sur la démarche :

Ce recueil est le fruit de nombreux échanges lors de ces 4 mois de travail. Pour aller à la rencontre d'un public le plus large possible, nous avons utilisé de nombreux outils ; activation de l'espace public, communication de manière ludique et diversifiée, création d'un espace d'accueil central , ouvert et accueillant, la fédération d'un groupe d'habitants, le laboratoire du littoral... Nous avons également organisé une série d'ateliers tels que «Souvenirs d'Asnelles et de St-Côme», éco-fiction «Asnelles et St-Cômes en 2100», «balade submersive»... Pour en savoir plus sur la démarche participative, le déroulé, les outils et les ateliers de la résidence, rendez-vous sur la page instagram du «Laboratoire du littoral» ou sur le blog où vous trouverez notamment le guide méthodologique de la résidence :

<https://www.territoirespionniers.fr/maison-architecture-normandie/-Laboratoire-du-littoral-.html>



Identifiée parmi **les communes les plus vulnérables aux risques naturels en France**, la bande littorale d'Asnelles et de Saint-Côme présente des **situations géographiques variées** : falaises, côteaux limoneux, dunes, marais et estuaire de la Gronde. Ces particularités donnent à appréhender **un ensemble de risques naturels importants sur un petit périmètre** : submersion marine, recul du trait de côte, inondations, érosion, remontée de nappes, etc.

Ces communes représentatives de situations diverses, est le territoire d'accueil et de travail de la **résidence d'architecture dédiée aux risques naturels littoraux**, organisé par la maison de l'Architecture de Normandie **Territoires pionniers** et le Syndicat mixte **Ter'Bessin**. Cette résidence de réflexion et d'expérimentation propose d'**ouvrir un espace d'échange et de collaboration** en vue de **révéler les spécificités** de cette bande côtière, d'accompagner l'avènement d'une **culture partagée des risques**, tout en esquissant des **perspectives pour s'y préparer dès maintenant**.

Ce livret est la **synthèse de ces 6 semaines de résidence, de terrain, d'arpentages, de rencontres, d'ateliers avec les habitants...** Elle offre la possibilité à chacun, individuellement mais surtout collectivement, de **se questionner** sur l'avenir de son milieu de vie, d'**anticiper** ces risques, d'**engager les actions** nécessaires pour **s'y acclimater ou les atténuer**, mais surtout d'**ouvrir les imaginaires sur le sujet**.

Cette résidence portée par Ter'Bessin et Territoires pionniers est une action mise en oeuvre dans le cadre du programme « Notre littoral pour demain »

